

**MALGRÉ LES ASSURANCES DE BENBOUZID**

# Les syndicats de l'Éducation maintiennent la grève

Lire en page 2

Notre Supplément  
IT & Téléphonie  
Sponsorisé par



Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 892 Lundi 15 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**RAHIM N'EST PLUS,  
LA CHANSON  
KABYLE EN DEUIL**

Page 23

**ACCORDS INTERNATIONAUX (UE, ZALE, OMC)**

# L'ALGÉRIE PLUS VIGILANTE !

Lire notre supplément économie pages 11, 12, 13 et 14



Ph / Midi Libre



Ph / Fouzi B. Midi Libre

**ILS ONT ORGANISÉ UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE L'HABITAT**

# LES SOUSCRIPTEURS À L'AADL CRIENT LEUR COLÈRE

Lire en page 5

NON CONVAINCU PAR LA LETTRE DE BENBOUZID

# Le Snapest maintient son débrayage

En dépit de la lettre du ministre de l'Éducation nationale, Boubekour Benbouzid, dans laquelle il a tenu à rassurer les syndicats autonomes sur la prise en charge «très prochaine» de leurs doléances, le Syndicat national autonome des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) s'est dit pas du tout convaincu ni convaincu par les arguments avancés par le ministre.

PAR AMEL BENHOCINE

Le porte-parole dudit syndicat, Meziane Meriane, a affirmé, hier à Alger, le maintien de sa protestation annoncée voilà déjà quelques jours et prévue à partir de demain. Ce débrayage d'une semaine reconductible touchera, précise-t-on, les paliers primaire, moyen et secondaire paralysant ainsi l'ensemble des établissements scolaires au niveau national. «On nous a mené en bateau depuis deux ans. Les arguments avancés



Meziane Meriane, porte-parole du Snapest.

par ce responsable ne sont plus convainquants. A chaque fois, il nous demande d'être sages et de patienter. On ne cédera pas cette fois-ci», a lancé Meriane, lors d'un point de presse. En effet, le président du Snapest a dénoncé les contradictions relevées dans les propos du ministre. La tutelle continue à parler de

finalisation du dossier du régime indemnitaire dans un délai très court, dit-il, alors que les travailleurs de l'éducation attendent depuis 2 ans et ils risquent visiblement d'attendre encore plus longtemps.

«On veut connaître la date butoir, qu'ils nous donnent une date fixe pour la promulgation de ce régime indemnitaire», a-t-il soutenu.

En outre, Meriane a désapprouvé les dires du ministre quant à l'entrée en vigueur de l'effet rétroactif. Selon lui, l'effet rétroactif sera réduit à zéro car les pourcentages des primes seront revues à la baisse. «On demande le maintien du pourcentage des primes tel qu'il est actuellement», a-t-il insisté.

Évoquant le travail de la commission ad hoc qui en est à sa sixième rencontre, M. Meriane a affirmé que les responsables n'ont pas l'intention de concrétiser quoi que ce soit, faisant allusion au temps énorme pris pour la prise en charge de leurs droits.

«Rien n'a été fait depuis tout ce temps.

Ceci démontre la véritable intention de nos responsables», a-t-il déploré. Interrogé sur les retombées néfastes de cette grève sur le cursus des élèves, particulièrement, pour les classes d'examens, le syndicaliste regrette la radicalisation de leur décision, mais persiste à dire que cela ne relève que de la responsabilité des pouvoirs publics.

«Il est vrai que l'année scolaire risque d'être compromise, mais l'entière responsabilité est à imputer au ministre de l'Éducation», a-t-il dit.

Par ailleurs, le syndicaliste a annoncé la tenue prochaine d'une réunion de concertation regroupant tous les syndicats de la Fonction publique, y compris ceux de la santé.

Une coordination contre le mépris affiché par les pouvoirs publics vis-à-vis de la situation socioprofessionnelle «déplorable» dans laquelle végète le fonctionnaire algérien. «Vu la conjoncture favorable actuelle, on peut précipiter les choses et passer directement à l'acte», a-t-il avancé.

A. B.

## Les adjoints de l'éducation aussi...

De leur côté, les adjoints de l'éducation ont également annoncé la tenue d'un mouvement de grève d'une semaine à partir du 21 février prochain. Ces derniers rejoignent ainsi la protestation des autres syndicats autonomes de l'éducation nationale, contestant le mutisme de la tutelle quant à leurs doléances sans échos favorable. D'ailleurs, un rassemblement a été observé, hier matin, devant l'annexe de l'éducation nationale à Alger.

A. B.

## Grève du SNTE à partir du 22 février

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a annoncé le maintien de sa grève de trois jours, à partir du 22 février courant. Cette grève est ainsi maintenue en dépit des propos rassurants et autres garanties exprimées par le premier responsables de l'éducation. «On veut du concret pas des paroles», a déclaré au Midi Libre, le président du SNTE, Boudjenah Abdelkrim, joint hier par téléphone. Les travailleurs de l'éducation sont ainsi appelés à protester et à bouder la correction des devoirs et examens du troisième trimestre pour cette année scolaire. Toutefois, le SNTE a justifié le retour à la grève par la non prise en charge de la plate forme de leurs revendications. Ceci dit, les déclarations de Benbouzid ne les ont guère rassurés. Pour rappel, leurs revendications s'articulent autour de la promulgation du statut particulier, le dossier du régime indemnitaire, des œuvres sociales ainsi que la médecine du travail. Quant à la question de la retraite, le syndicat a affirmé son rejet de la retraite anticipée, qui est désormais limitée à 60 ans et accordée après 25 ans de service pour les travailleurs de l'éducation. Il revendique, à ce propos, la retraite sans conditions d'âge ainsi que la comptabilisation des deux ans du service militaire à l'expérience professionnelle.

A. B.

# Le CLA remet ça à partir du 21 février

CHAFIKA KAHLAL

Dans un communiqué, rendu public, hier, le Conseil des Lycées d'Alger (CLA), a annoncé le «retour à la protestation». Le CLA appelle ainsi, selon le communiqué, à une grève d'une semaine, à partir du 21 février prochain et ce, du fait que les «les revendications soulevées lors

de la grève historique de trois semaines, sont toujours insatisfaites», souligne le CLA.

Le CLA, fait grief dans son communiqué à la tutelle qui, selon lui, «a comme à son accoutumée gagné du temps avec l'installation de commissions inopérantes et en faisant circuler les rumeurs les plus folles sur des rappels fictifs». Le

conseil des lycées d'Alger a, selon son communiqué et après, dira-t-il, «la surdité et le mépris des pouvoirs publics», décidé de mettre fin au gel de la grève en faisant appel «l'ensemble des enseignants et travailleurs à une forte mobilisation à partir du 21 du mois en cours pour une semaine renouvelable jusqu'à satisfaction de ses revendication légitimes», précise le com-

muniqué. Le CLA tient à préciser dans son communiqué qu'il «ne renonce pas à son principe d'unité d'action» en appelant à l'occasion les autres syndicats du secteur «pour une plate forme unitaire et une gestion commune du mouvement» et ce, ajoute-on, dans «l'intérêt des travailleurs et du mouvement syndical dans l'éducation».

C. K.

LA DATE POUR LA TENUE DU CONGRÈS DE WILAYA MAINTENUE

# L'Union UGTA de Constantine s'oppose à la Centrale syndicale

PAR NAIMA DJEKHAR

L'organisation syndicale UGTA à Constantine est en proie à une crise organique sans précédent. Le conflit, qui a pris naissance l'été dernier entre l'Union de wilaya et l'Union locale (Centre), s'enlise et semble être arrivé à une impasse. L'intervention des hautes instances centrales n'a pas réussi à désamorcer la situation. La genèse de ce problème est la mise à l'écart et leur remplacement, par l'Union de wilaya, des membres de l'Union locale Centre. Le SG et le trésorier de cette dernière sont accusés de «détournement de 136 millions de centimes et de l'absence de traces concernant les 20% des redevances des cartes d'adhésion qui devaient, en principe, être répar-

ties à égalité entre l'Union locale et celle de wilaya». La justice a, à cet effet, été saisie et ce dossier est actuellement entre les mains des services compétents. Cette procédure, après un retrait de confiance de la base, est intervenue en juin 2008. Une année après, soit en juillet 2009, la centrale syndicale décide de la réhabilitation de l'Union locale Centre par le biais d'une correspondance. Une décision que l'Union de wilaya rejette et refuse d'exécuter, la qualifiant de «contraire aux statuts de l'organisation syndicale». Depuis, c'est une guerre par communiqués interposés qui s'est installée entre les protagonistes. Il ne se passe pas une semaine sans que l'une ou l'autre partie ne convoque une réunion ou une conférence pour remettre le conflit,

qui prime sur tous les débats syndicaux à Constantine, sur le tapis. Le congrès de wilaya prévue pour le mois de mars prochain, est-il pour autant compromis ? Il sera maintenu «avec ou sans l'aval de la Centrale» sera-t-il soutenu, pas plus tard que mardi dernier à la faveur d'une réunion d'évaluation. L'observation du calendrier électoral confèrera une légitimité certaine à l'Union de wilaya, qui n'en sera que plus confortée dans sa position face aux instances dirigeantes, selon les observateurs. L'Union locale Centre, qui redoute le respect de cette échéance, laquelle entérinera définitivement sa révocation, appelle, une seconde fois, à l'arbitrage de Sidi Saïd et à l'envoi d'une commission d'enquête.

N. D.

JIJEL

## Les travailleurs d'Africaver protestent

Les travailleurs de l'entreprise Africaver de Jijel relevant du groupe Enava, ont décidé, de reprendre la grève.

Ils revendiquent par leur mouvement, l'application de l'avenant numéro 2 à la convention collective, signé en 2004 et qui normalement aurait dû être appliqué à partir de cette année. Les syndicalistes de l'entreprise ont peur que cette manœuvre ait pour effet de gagner du temps et diluer l'application de l'effet rétroactif de cet avenant dans les négociations de conventions de branches. Un conflit qui risque de perdurer pour cette entreprise.

Saou Mouloud

PLUSIEURS DÉLÉGATIONS SONT ARRIVÉES ET D'AUTRES ATTENDUES DANS LES PROCHAINS JOURS

# DÉFILÉ AMÉRICAIN À ALGER

*Ce début de l'année aura été marqué par un défilé inaccoutumé de personnalités, officiels et autres parlementaires américains en Algérie. C'est dire tout le poids de la fameuse «liste noire» des pays à haut risque sécuritaire, dans laquelle figure notre pays, et le tollé qu'elle a suscité.*

PAR MOKRANE CHEBBINE

En effet, le général major Ronald R. Ladnier, chef des forces aériennes du Commandement militaire des Etats-Unis d'Amérique pour l'Afrique (Africom) a ouvert le bal le 26 janvier dernier pour une visite de trois jours. Quelques jours plus tard, c'est la sous-secrétaire adjointe américaine chargée des affaires du Proche-Orient au département d'Etat Janet Sanderson qui a été dépêchée à Alger.

Ensuite, la coordinatrice des programmes au bureau américain de la coordination pour la lutte contre le terrorisme, Gina Abercrombie-Winstanly a été reçue par les officiers de la Gendarmerie nation-



Mourad Medelci, ministre des AE en compagnie de Hillary Clinton secrétaire d'État.

le et de la DGSN. Tout cela en un laps de temps très réduit.

Ce qui renseigne sur l'intérêt grandissant que représente l'Algérie aux yeux des descendants de l'oncle Sam. Si la fameuse «black liste» est révisable, les opportunités d'affaires et d'investissements, elles,

n'attendent pas. Les potentialités ne manquent pas et ce n'est pas les prétendants qui manquent.

La France a déjà annoncé la couleur par le biais du constructeur automobile Renault qui a émis sa volonté d'ouvrir une usine de fabrication de voitures en partena-

riat avec la SNVI de Rouiba.

La compétition franco-américaine bat déjà son plein. Elle ira crescendo dans les mois à venir. Hier encore, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu à Alger une délégation d'assistants parlementaires du Congrès américain.

Le communiqué du Sénat parle de «la nécessité d'intensifier les contacts et les rencontres entre les parlementaires algériens et leurs homologues américains». Le défilé américain ne s'arrête pas là. Une imposante délégation d'hommes d'affaires est annoncée pour mercredi prochain, forte de 24 entreprises tels que Boeing, Electrolux, Harley Davidson ou encore Petrotech Inc, comme pour couronner la valse de visites effectuées jusque-là.

Les businessmen US, conduits par un haut fonctionnaire du département américain du commerce, séjourneront quatre jours en Algérie, selon un communiqué de l'ambassade américaine à Alger.

Ainsi, tout a commencé par une «liste noire», et finira certainement par de colossaux projets de coopération avec le géant Boeing et le prestigieux Harley Davidson, en passant par des visites de militaires, d'officiels et de parlementaires. Tout s'est déroulé en un temps record.

M. C.

TRAVAUX DE LA 13<sup>E</sup> SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-LIBYENNE

## La coopération balisée par une feuille de route

PAR SADEK BELHOCINE

Les travaux de la 13<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte algéro-libyenne, signeront, dans le cadre de cette session, «une feuille de route» définissant les contours de la coopération bilatérale, à travers la conclusion d'accords et l'élaboration de programmes d'action, a affirmé, hier, à la presse à Tripoli, Abdelkader Messahel, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines.

La 13<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte algéro-libyenne, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, co-présidée, dimanche, avec son homologue libyen, El

Baghdadi Ali El Mahmoudi, et qui durera deux jours marquait «un nouveau départ pour la coopération entre les deux pays», a-t-il souligné, indiquant que, «l'Algérie et la Libye envisagent d'établir un partenariat économique sur la base des grandes potentialités que recèlent les deux pays». Un domaine prioritaire est dégagé : l'agriculture. «L'Algérie et la Libye doivent définir leurs besoins dans les différents domaines, à l'instar de l'agriculture en vue de réaliser la sécurité alimentaire, à travers la mobilisation des énergies des deux pays, la lutte contre la désertification et l'encouragement de la recherche scientifique», a expliqué Abdelkader Messahel qui estime «incompréhensible», le niveau des échanges algé-

ro-libyens, qui ne dépassent guère les 40 millions de dollars, appelant à «trouver la formule idoine» pour régler ce problème à travers, notamment, l'adaptation du cadre juridique dans les deux pays de manière à favoriser les échanges commerciaux.

Dans ce cadre, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines mis en exergue l'importance du projet de «création d'un point de passage douanier commun au niveau des postes frontaliers terrestres Dabdab et Ghadamès». Ce qui permettra, a-t-il dit, de «dynamiser les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Libye».

Il reste pour cela à achever la feuille de route en cours de réalisation sur la partie

libyenne. «La partie algérienne a achevé le tronçon de la route reliant l'Algérie à la Libye, alors qu'il reste 30 km à réaliser du côté libyen», a-t-il relevé. Il est à rappeler que cette session sera consacrée à l'évaluation de la coopération dans tous les domaines et à l'examen des voies et moyens de son développement et de son élargissement afin d'exploiter, au mieux des intérêts des deux pays frères, toutes les potentialités que recèlent leurs économies.

Les travaux de cette réunion seront couronnés par la signature d'une série d'accords et de programmes pour renforcer le partenariat et les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays.

S. B.

CHAKIB KHELIL À PROPOS DE LA RÉUNION DE L'OPEP EN MARS PROCHAIN :

## «Toutes les options restent ouvertes»

PAR YOUNES DJAMA

Le ministre de l'Energie et des mines, Chakib Khelil, a affirmé, hier, que «toutes les options restent ouvertes» concernant la décision que devra prendre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), lors de sa prochaine réunion prévue en mars prochain à Vienne.

Le ministre a précisé, en marge de la cérémonie d'hier, que les membres de l'Opep devraient parvenir à un accord lors de cette réunion, ajoutant que le dernier rapport de l'organisation avait prévu un recul de la demande mondiale sur le pétrole. «Je pense que tous les points ont été débattus et il est très probable qu'on parvienne à un accord à ce sujet», a estimé le ministre.

S'agissant des négociations avec la compagnie française Total, Chakib Khelil a précisé que l'aboutissement à un

accord définitif est tributaire de la volonté des deux parties, ajoutant que trois questions en suspens ont été réglées à ce jour entre le groupe Sonatrach et Total, ce qui permettra, selon le ministre,

d'«aller de l'avant vers l'établissement d'un nouveau partenariat».

Le Centre de recherche et de développement d'électricité et du gaz (Credeg), filiale du groupe Sonelgaz, et l'université M'hamed-Bouguerra de Boumerdès (UMBB) ont signé hier à Alger une convention portant sur la conception d'un système national de comptage d'électricité. Signée par le P-dg du Credeg, Saïd Guezzane, et un enseignant à l'UMBB, Boukhemis Chetate, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil, et du P-dg de Sonelgaz, Noureddine Bouterfa, cette convention consiste en la conception et la réalisation d'un système national breveté de comptage de l'énergie électrique. Ce système,

dont la conception et la réalisation ont été confiées à une équipe mixte Credeg-UMBB composée de quinze chercheurs, devrait permettre de réduire la dépendance de Sonelgaz à l'expertise étrangère en matière de conception, d'exploitation et de maintenance du parc national de compteurs d'électricité, a indiqué M. Chetate lors de la présentation du projet. Il permettra également de réaliser des gains financiers considérables en évitant le recours à l'importation de systèmes de comptage et l'achat de licences, tout en permettant la formation d'un personnel qualifié au profit de Sonelgaz.

Abordant les principaux objectifs assignés à ce système, M. Chetate a cité la mise en place de comptage à distance de l'énergie consommée (télé relève), la réduction des pertes engendrée par la fraude et le vol de lignes électriques ainsi que la maîtrise des systèmes de comptage et leur homologation aux normes internatio-

nales. Pour sa part, M. Bouterfa a souligné que cette convention, la première du genre pour les industries de l'électricité et du gaz en Algérie, permettra à Sonelgaz de «s'approprier toute la chaîne des valeurs (dans le domaine des comptages) qui va de la conception et du brevet jusqu'à la mise sur le marché national d'un produit algérien de qualité comparable à celui des meilleurs fournisseurs actuels».

De même, a-t-il ajouté, le retour imminent dans le groupe Sonelgaz de l'entreprise nationale des appareils de mesure et de contrôle (AMC) d'El Eulma «permettra d'établir et d'entretenir toutes les synergies nécessaires à cette filière de production». Il est utile de signaler qu'à l'heure actuelle, entre 400 et 500 mille compteurs d'électricité sont fabriqués en Algérie sous licence, représentant des pertes de 33% de leur valeur globale au détriment de l'AMC dues au coût de la licence.

Y. D.

## BÉJAÏA

## Plusieurs écoles fermées

Après les importantes chutes de neige enregistrées durant le week-end dernier dans la wilaya de Béjaïa, le froid et le verglas continuaient d'y sévir hier encore, notamment dans les régions montagneuses, provoquant toujours des difficultés de circulation sur plusieurs routes.

En effet, bien que les chutes de neige deviennent de plus en plus faibles, les températures restent très basses et les chaussées demeurent toujours aussi glissantes dans certaines zones rurales, où le verglas rend la circulation routière très difficile.

Certaines voies de communication ont été carrément fermées à la circulation, eu égard à l'importance des quantités de neige enregistrées.

C'est le cas de la RN 26A qui est fermée au niveau du col de Chellata culminant à plus de 1.200 mètres d'altitude, et situé à la lisière des frontières des wilayas de Béjaïa et Tizi-Ouzou. Même situation sur la RN75 reliant Béjaïa à Sétif via Amizour. Cet axe routier est obstrué par la neige à hauteur de la localité de Kendira, dans la daïra de Barbacha.

Le chemin communal menant de Chemini vers le lieu dit l'antenne d'Akfadou, où se trouve le relais de la télévision, à 1.294 mètres d'altitude, est également bloquée par le manteau blanc qui recouvre toute cette région montagneuse.

Il y a lieu de signaler aussi que certains établissements scolaires ont été fermés ces derniers jours, en raison de l'impraticabilité des routes.

Selon le dernier bilan des services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa, quelques accidents de la circulation ont été enregistrés durant ce week-end, mais heureusement aucune victime n'est à déplorer pour le moment.

Les mêmes services de sécurité ont tenu à lancer un appel à la vigilance et à la prudence, invitant les automobilistes à réduire la vitesse et à éviter de prendre des risques.

A noter que les services des travaux publics et ceux des communes concernées n'ont ménagé aucun effort pour débayer ces routes. Plusieurs engins, dont des chasse-neiges ont été mobilisés pour la circonstance.

**Ghiles Aksil**

Une erreur technique, survenue lors de la fabrication de notre journal, a fait que l'oreille publiée en Une de l'édition d'hier était illisible. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et de Mobilis, sponsor de nos pages IT et téléphoniques.

Le Midi Libre

## INTEMPÉRIES AU NORD DU PAYS

## Circulation paralysée dans plusieurs wilayas

*Suite aux chutes de neige qui se sont abattues ces dernières 48 heures sur le nord du pays notamment sur les hauteurs de l'Est, particulièrement Sétif et Batna, plusieurs routes ont été fermées et la circulation automobile paralysée.*

PAR CHAFIKA KAHLAL

Ces intempéries ont également provoqué l'isolement de villages, apprend-on samedi des services de la Gendarmerie et des travaux publics de ces deux wilayas. Selon cette même source, la RN 76 reliant Sétif à Bordj Bou-Arreridj par le nord était bloquée au niveau des communes de Guenzet (Sétif) et de Bordj Zemmoura (B.B.-A.), tandis que la RN 118 était fermée au trafic près de la commune de Bellaâ. Par ailleurs, la neige a bloqué la circulation sur l'axe Bouandas-Béjaïa, au nord de Sétif, ainsi que sur la RN75 au niveau d'Aït Noual m'Zada, dans cette même région septentrionale de la wilaya. Le trafic a également



Plusieurs wilayas isolées par la neige.

Ph / Midi Libre

été perturbé sur les routes nationales n° 5, 9, 28, 77, 76, 74 et 75, mais devaient reprendre normalement après l'intervention des services des travaux publics. La circulation a été aussi rendue «très difficile» sur plusieurs chemins communaux notamment, ceux du nord de la wilaya des Hauts-Plateaux où la neige a isolé la plupart des villages et mechtas des daïras de Bouandas, Beni Ourtilane, Maoklane et Guenzet.

Une dizaine de chasse-neige ont été déployés par la Direction des travaux publics et ses subdivisions pour rouvrir les chemins communaux et de wilaya, fermés par la neige, a indiqué le responsable du secteur, Mohamed

Bouazghi, à l'APS. Une cellule de crise a été installée à la suite de ces intempéries par Sonelgaz pour intervenir en cas de coupure sur les réseaux d'électricité et de gaz, notamment dans les localités du Nord où le relief est difficile comme à Herbil, Guenzet et Bouandas. A Sétif ville, la couche de neige a atteint 5 à 10 cm d'épaisseur, selon les services de la météorologie nationale qui ont précisé que sur les régions situées à plus de 600 m d'altitude, près des monts de Meghriss, de Babor et de Tikarkart, ont reçu jusqu'à 15 cm de poudreuse. Dans la wilaya de Batna, les services des travaux publics ont fait état de la fermeture des RN 31 reliant Batna à Biskra

et 77 reliant Batna à Sétif respectivement au niveau des localités de Aïn Ettine et de Nafla. Les chemins de wilaya n°54 et 172 reliant Arris à Théniet El-Abed et Ichemoul à la RN 31 ont été également fermés aux usagers.

La neige a tout de même rappelé, été reçu avec une grande joie par les Algériens notamment les enfants qui n'ont pas hésité à braver le froid pour sortir jouer et prendre des photos souvenir. Face au blocage de plusieurs routes devenues difficilement praticables, les services de la Protection civile ont vivement conseillé aux automobilistes de faire montre de la plus grande prudence.

**C. K.**

## RÉSEAU ROUTIER BLOQUÉ EN KABYLIE

Plusieurs routes et chemins sont totalement coupés à la circulation routière dans pas moins de sept wilayas du pays pour amoncellement de neige, a indiqué, hier, le commandement de la Gendarmerie nationale dans un point sur la situation du réseau routier dans la wilaya de Tizi-Ouzou. On peut citer la route nationale n°15 reliant les communes de Tizi-Ouzou et de Bouira, la RN n°30 entre les mêmes communes au niveau de la commune de Tassaft. Les chemins de wilaya n°09 et n°253 reliant respectivement le chef-lieu de wilaya, Azazga et la localité d'Illiten à la RN n°15. A Bouira la RN n°15, reliant Bouira à Tizi-Ouzou est également impraticable. De même que dans la commune de Chorfa la RN n°30 reliant Bouira et Tizi-Ouzou, au lieu dit Tizi-N'Kouilel dans la commune de Saharidj est inaccessible.

La RN n°33 reliant Bouira et Tizi-Ouzou, au lieu dit Tikejda dans la commune d'El-Asnam est également fermée à la circulation routière. Dans les autres wilayas, à Jijel, le chemin de wilaya n°137-A, les chemins de wilaya n°45 et n°172-A, sont ainsi fermés au trafic routier, indique la Gendarmerie nationale. Les routes de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, ont été également bloquées à l'instar du chemin de wilaya n°42. A Batna, les RN



Ph / Midi Libre

n°31 et n°87, reliant Batna à Biskra et la RN n°77, reliant Batna à Sétif, au lieu dit Nafla dans la commune de Hidoussa, connaissent la même situation.

La RN n°172, reliant la localité d'Ichemoul à la RN n°31, au lieu dit Théniet Touara (commune d'Ichemoul) et le chemin de wilaya n°54 A, entre les communes de Théniet-El-Abed et Arris, au lieu dit Théniet El-Baâli dans la commune de Théniet El-Abed, sont également fermés à

la circulation. Dans la wilaya de Sétif, la neige bloque les chemins de wilaya n°10 et 100, qui relient respectivement les communes de Ouled-Tebben et Rosfa, à auteur de mechta Dliâ (commune de Ouled-Tebben) de même que la commune de Bouandas, à Amizour (Béjaïa), ainsi que le chemin de wilaya n°18, entre le chef-lieu de commune de Bellaâ et Douar El-Houamcha.

**C. K.**

ILS ONT ORGANISÉ UN SIT-IN DEVANT LE MINISTÈRE DE L'HABITAT

# LES SOUSCRIPTEURS À L'AADL CRIENT LEUR COLÈRE

Des centaines de souscripteurs aux logements auprès de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) se sont rassemblés, hier, devant le siège du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

PAR MOKRANE CHEBBINE

**M**aintenus par les éléments de la police sur le trottoir faisant face au siège du ministère, les protestataires ont bravé le froid sous une pluie battante, criant leur colère face à ce qu'ils qualifient de «mépris et de favoritisme de l'AADL».

«Comment se fait-il que des personnes ont bénéficié de logements après seulement quelques années d'attente, alors que nous, qui avons souscrit depuis 2001, nous attendons toujours», vocifère un homme, brandissant son ordre de versement qui date effectivement de 2001, soit parmi les premiers postulants à ce type de logements.

Et un autre d'enchaîner : «L'AADL nous traite comme des enfants en nous renvoyant vers la CNEP laquelle à son tour nous dit qu'elle n'est pas concernée par la question». Des femmes étaient également



Les souscripteurs AADL en colère, hier, devant le siège du ministère de l'Habitat.

en grand nombre lors de ce sit-in. Les trois délégués des protestataires, reçus par le SG du ministère, sont apparemment retournés bredouilles, puisqu'une grande cacophonie a suivi leur retour, en guise de mécontentement. «La solution n'est pas pour demain», se désole une dame, sans pouvoir cacher sa colère. Une colère justifiée puisque près de 10 ans après le dépôt de leurs dossiers, les souscripteurs ne savent plus à quel saint se vouer. Leur galère n'est pas prête de s'estomper en dépit de toutes les sollicitations. Néanmoins, les délégués des protestataires ont déposé plus

de mille dossiers auprès du ministère de l'Habitat dans l'espoir de trouver une solution. La colère des souscripteurs, harassés par la longue attente, est montée d'un cran en accusant l'AADL de faire dans le «clientélisme» et le «passe-droit».

Pis, l'un des souscripteurs, excédé, nous lance que «les logements de Ain El-Malha dans la commune de Gué de Constantine sont vides pendant qu'on nous fait traîner d'année en année». Des accusations très graves si elles venaient à être confirmées. Le sit-in des souscripteurs devant le ministère se veut un

ultime recours pour mettre fin à leur calvaire, le cri de détresse de plusieurs familles qui vivent dans la précarité dans l'espoir d'être un jour enfin casées dans un logement décent.

Toutefois, elles semblent résolues à mener leur protestation jusqu'au bout. A présent, si l'AADL a contribué à la résorption de la crise de logement en dotant plusieurs familles d'un abri, il n'en demeure pas moins que ces souscripteurs ouvrent prioritairement droit à en bénéficier, d'autant qu'ils ont postulé depuis... une décennie !

M. C.

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

## UN STATUT PARTICULIER POUR LES CORPS SPÉCIFIQUES

PAR YOUNES DJAMA

**U**n nouveau décret exécutif, n° 10-28 du 13 janvier 2010, vient d'être publié au Journal officiel, du 20 janvier 2010 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques à l'Inspection générale des finances. Il s'agit du corps des inspecteurs des finances et du corps des inspecteurs généraux des finances.

Le présent décret a pour objet de préciser les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Inspection générale des finances et de fixer la nomenclature des corps ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants.

Ainsi, les missions des fonctionnaires, régis par le présent décret, ont pour mission d'effectuer leurs tâches dans le cadre des attributions de l'Inspection générale

des finances, de faire montre de disponibilité et de réaliser, dans les délais requis, toutes les tâches inhérentes aux interventions qui leur sont confiées ; d'effectuer leurs missions en toute objectivité et de fonder leurs conclusions sur des faits établis.

Aussi, en sus d'éviter toute immixtion dans la gestion des entités contrôlées, les fonctionnaires sus-visés doivent s'interdire tout acte ou injonction susceptibles de remettre en cause les prérogatives des gestionnaires, sous réserve des dispositions réglementaires en vigueur et d'observer l'obligation de réserve et de préserver, en toute circonstance, le secret professionnel, notamment en ne portant les faits constatés au cours de leurs interventions qu'à la connaissance des autorités habilitées ; et enfin, les fonctionnaires sont tenus de respecter les règles de déontologie régissant la fonction.

Il leur est en revanche interdit d'accepter tout mandat dans un conseil d'administration et/ou de surveillance d'une entreprise publique économique ou de toute autre entité juridique soumise au contrôle de l'Inspection générale des finances, sauf disposition expressément prévue par la loi ou la réglementation en vigueur.

Les candidats recrutés dans les corps et grades régis par le présent statut particulier sont nommés en qualité de stagiaire, selon le cas, par arrêté ou décision de l'autorité investie du pouvoir de nomination.

Ils sont astreints à l'accomplissement d'un stage probatoire d'une durée d'une année. Par ailleurs, signalons que le corps des inspecteurs des finances comprend trois grades : le grade d'inspecteur des finances de première classe; le grade d'inspecteur des finances ; le grade d'inspecteur des finances en chef.

Y. D.

FERMETURE D'UN LIEU DE DÉBAUCHE À TIZI-OUZOU

### 14 personnes, dont 7 femmes interpellées

A l'origine et sur les documents, il s'agit d'un salon de thé familial. Mais dans la réalité, c'est un endroit où il se passe apparemment bien d'autres choses. Les services de la brigade criminelle et de la Police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tizi-Ouzou ont effectué une opération de contrôle ayant ciblé ce salon de thé situé dans la Nouvelle-Ville. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, l'opération s'est soldée par l'interpellation de quatorze personnes dont sept femmes. Quatre des mis en cause dont une femme, ont été présentés, le 10 février dernier, devant le procureur de la République près le tribunal de Tizi-Ouzou. Il seront jugés pour création de lieu de débauche, prostitution et incitation à la débauche. Les trois premiers, à savoir S.H., âgé de 34 ans (propriétaire), M.R., 57 ans et S.L.F., 29 ans ont été placés sous mandat de dépôt tandis que le quatrième, S.D., 29 ans, a bénéficié d'une citation directe. Les autres personnes ont été relaxées. Ce n'est pas la première fois que des salons de thé, censés accueillir des clients pour la consommation de boissons non alcoolisées sont transformés en lieux de débauche à Tizi-Ouzou. A maintes reprises, les services de sécurité sont intervenus pour nettoyer ces endroits. Mais souvent, des récidives sont enregistrées. Généralement, les initiateurs de ces phénomènes choisissent des locaux commerciaux situés à proximité de l'université dans laquelle est puisée l'essentiel de leur clientèle.

L. B.

BOUMERDÈS

### Un bébé décède dans un accident de la circulation



Un bébé âgé de cinq mois a trouvé la mort, en fin de journée de samedi dernier, dans un accident de la circulation survenu, entre un camion et un véhicule léger, sur une voie communale reliant la RN 24 à Sidi Daoud, localité située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de chef-lieu de Boumerdès, a-t-on appris de sources hospitalières. Nos sources ajoutent que la victime a malheureusement rendu l'âme au cours de son transfert vers l'hôpital de Dellys situé à l'est de Boumerdès. Cet accident a causé également des blessures à cinq autres personnes dont trois enfants et une femme, apprend-on encore. Les conditions météo désastreuses de ces derniers jours auraient été la cause de ce drame, à cela s'ajoutent certainement les excès de vitesse.

T. O.

PORTÉS PAR LA REPRISE DE LA CONSOMMATION CHINOISE

### Les prix des matières premières se redressent

Les prix des matières premières sur les principaux marchés commerciaux ont rebondi la semaine dernière, les craintes entourant la consommation chinoise, qui avaient participé au déclin des cours depuis la mi-janvier, se sont un peu apaisées, ainsi que l'annonce d'un plan de soutien européen à la Grèce. Un rebond toutefois stoppé par une nouvelle vague de craintes, du fait notamment du très lent redressement de l'économie européenne, et d'un renforcement marqué du dollar (1,3532 dollar pour un euro), un plus haut depuis le 19 mai dernier.

Les cours du pétrole ont enregistré une semaine de hausse, portés notamment par l'engagement de Bruxelles à aider la Grèce, et le rapport de l'Agence internationale de l'énergie qui a légèrement relevé son estimation de la croissance de la demande mondiale de pétrole en 2010, à 1,6 mbj, avant de plonger, victimes d'un renforcement marqué du billet vert et d'une hausse, bien plus forte que prévu, des stocks de brut aux Etats-Unis.

Les cours du cacao ont fini la semaine en légère hausse, soutenus par un regain d'achats spéculatifs après leur récent fléchissement, mais ils pâtissaient comme le café et le sucre d'un renforcement du dollar sur fond d'inquiétudes sur la reprise économique mondiale.

Le café a fini en demi-teinte, en légère baisse à Londres, mais gagnant un peu de terrain à New York.

Les cours du cacao ont repris un peu de terrain, mais sont restés à distance de leurs plus hauts de janvier, bénéficiant d'un regain d'intérêt des fonds d'investissements après une récente baisse des prix.

Les prix du maïs, du blé et du soja ont progressé sur le marché à terme de Chicago, soutenus par la réticence des producteurs à vendre au niveau de prix actuel, après avoir chuté à leurs plus bas niveaux depuis quatre mois.

Les cours des métaux précieux se sont un peu repris à la faveur d'un retour graduel de la confiance des investisseurs, le marché restant néanmoins sous la pression d'un dollar en position de force face à l'euro.

Les cours de l'or ont terminé sur une petite hausse, le marché continuant à évoluer dans le sillage des autres matières premières.

Le marché des métaux s'est redressé, effaçant une partie des pertes massives subies la semaine précédente, les investisseurs semblant soulagés par l'annonce d'un plan de soutien européen à la Grèce et en partie rassurés sur les perspectives de demande en Chine.

I. A.

POUR UN ÉCHANGE D'EXPERTISES

## Le Cnes et son homologue mauritanien signent un protocole d'accord

*Le Conseil national économique et social (Cnes) a signé, samedi soir, un protocole d'accord avec le Conseil mauritanien économique et social portant coopération entre les deux instances dans les domaines économique, social et culturel.*

PAR YOUNES DJAMA

Signé par le président du Cnes, Mohamed-Seghir Babes et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Himer, cet accord porte sur l'échange d'expertises concernant l'activité de ces deux instances constitutionnelles, la nature de leur activité et leurs relations avec le gouvernement et les représentants de la société civile à savoir les syndicats et les associations. Cet accord, signé au terme de la visite officielle de quatre jours de M. Ould Himer à Alger, définit les axes de coopération entre les deux conseils dans le cadre de la relance du dialogue social et de la concertation entre les partenaires économiques et sociaux des deux pays. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de signature, M. Babes a indiqué que cet accord «constitue une nouvelle plateforme de coopération entre les deux pays dans les domaines économique, social et culturel et une opportunité pour renforcer l'action commune dans le cadre de l'espace maghrébin, arabe et africain». Dans ce cadre, le président du Cnes a révélé que la prochaine ses-



Mohamed-Seghir Babes.

sion de l'Union des présidents des conseils africains économiques et sociaux est prévue les 24 et 25 février à Alger. Cette rencontre, a-t-il précisé, constitue «une occasion pour consolider la coopération institutionnelle africaine en général et la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie en particulier». Pour sa part, M. Ould Himer a souligné que cet accord «intervient pour affirmer le souci des autorités algériennes d'accompagner le processus de l'édifice institutionnel mauritanien notam-

ment le conseil économique et social dont l'activité constitue un trait d'union entre le gouvernement et la société civile» tout en soulignant le souhait de la partie mauritanienne de «tirer profit de l'expérience du conseil algérien en matière de gestion et d'organisation de ses activités ainsi que sa relation avec les autorités et les ONG». Il ajoute que sa visite visait également à réunir les conditions nécessaires pour dynamiser l'activité du conseil économique et social mauritanien.

Par ailleurs, les deux parties ont procédé à la signature du communiqué final de la visite de la délégation mauritanienne à Alger dans lequel elles expriment «leur appui aux efforts consentis dans le cadre de l'Onu en vue de trouver une solution juste à la question du Sahara occidental».

Rappelons que M. Ould Himer a été reçu samedi par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et s'est entretenu avec les représentants des partenaires économiques et sociaux.

Y. D.

### La Banque africaine de développement ouvre son bureau à Alger

La Banque africaine de développement (BAD), qui mène actuellement une opération de décentralisation de ses activités, a ouvert son bureau à Alger, a annoncé dimanche la représentante-résidente de cette banque régionale en Algérie, Assitan Diarra Thioune, lors d'un point de presse.

Le président du groupe de la BAD, Donald Kaberuka, procédera jeudi prochain à l'inauguration officielle de ce bureau situé à Hydra en présence notamment du ministre des Finances, Karim Djoudi.

Cette visite est la deuxième du président de la BAD en Algérie, après celle effectuée en avril 2008 au cours de laquelle il avait signé l'accord d'établissement du bureau national du groupe de la BAD en Algérie.

APS

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEBESSA

Département maîtrise d'ouvrage N°692/OPGI/2010

## MISE EN DEMEURE AVANT RÉSILIATION

Suite à la mise en demeure parue sur les deux quotidiens **EL NAHAR** et **MIDI LIBRE** en date du **13/01/2010** à l'encontre de : l'entreprise **Samaali Mohammed El Haddi** titulaire du marché n°55/c.m/OPGI/2009 approuvé le **29/06/2009** relatif à la réalisation de **08/217/500** logts RHP à El Meridj  
L'entreprise **Gherairia Zoubida** titulaire du marché n°36/CM/OPGI/2009 approuvé le **01/09/2009** relatif à la réalisation de **08/217/500** logts RHP à El Meridj.

Celles-ci sont mises en demeure pour une dernière fois et sous huitaine (huit jours) à compter de la première parution de cette mise en demeure sur la presse nationale de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de rattraper le retard constaté, faute de quoi il sera prononcé à leur encontre la résiliation aux torts exclusifs.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



REDONNER À LA CAPITALE SA BLANCHEUR

## Acquisition de 12 camions-citernes par NetCom

*Les Algérois rêvent de voir leurs artères et venelles enfin propres à l'image de celles des grandes capitales du monde. NetCom, en charge de cette dure mission compte bien relever le défi et restaurer la salubrité dans Alger.*

PAR CHAFIKA KAHLAL



Siège de NetCom.

Dans l'objectif de renforcer ses services en moyens matériels, NetCom a lancé un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition de 12 camions-citernes. Ces derniers devraient être utilisés dans les opérations de nettoyage qualifiées de «difficiles», à l'instar des ruelles et escaliers, jusqu'ici inaccessibles aux équipes de nettoyage de NetCom. Ce projet viendra mettre fin à l'énorme problème de l'insalubrité qui étouffe «Alger la Blanche». Il sera peut-être ainsi mis également un terme aux odeurs nauséabondes que dégagent les petits raccourcis de la capitale. Près d'un millier d'escaliers de la capitale, sont jugés «pas très accessibles» par les agents de NetCom. Aujourd'hui ces derniers ont décidé de prendre les choses en main en décidant de mettre un terme à cette situation. Un défi de taille, surtout lorsque l'on sait qu'une ville comme Alger où plus de trois millions de personnes résident, à travers 57 communes, croule sous les ordures.

### Une insalubrité progressant de manière alarmante

Après un léger recul de l'insalubrité constaté, à un moment donné, une nouvelle progression sauvage a été de nouveau enregistrée ces

quelques derniers temps. Plusieurs facteurs, faut-il le signaler, s'additionnent pour produire une dangereuse régression de la propreté dans la capitale, le plus important de ces facteurs, reste, selon M. Fergui, chargé de communication au sein de NetCom, «la perpétuelle extension de la capitale engendre la production de plus de déchets ménagers, ce qui dépasse la capacité d'intervention des agents. Cette cause reste un obstacle réelpour nous». Le nouveau matériel pour un coût de plus de 150 milliards de centimes que compte acquérir NetCom, sera destiné à la collecte des déchets ménagers et l'assainissement des 28 communes qu'elle couvre.

### L'Incivisme des citoyens, facteur aggravant

L'incivisme des citoyens ne fait qu'empirer la situation et contribue énormément au retour de la saleté dans Alger. Les quartiers de la capitale ne sont pas forcément sales mais plutôt constamment salis. «Voir des poubelles pleines à craquer dans les rues ne veut nullement dire que les agents de NetCom ne font pas leur travail, mais plutôt que les citoyens sortent leurs ordures après le passage des agents». Le ramassage des déchets est maîtrisé à 70% au niveau des 28 communes

couvertes par NetCom, un résultat estimé «satisfaisant», mais les responsables de NetCom avouent néanmoins que «beaucoup reste à faire», aussi bien du côté des autorités publiques que des citoyens. Selon le chargé de communication le respect de l'environnement dans la capitale est «une équation difficile à résoudre». M. Fergui explique que NetCom «est capable d'améliorer ses services, à condition de le doter de plus de moyens logistiques et humains. Les agents font un très bon travail, malgré leur peu de moyens et l'incivisme de certains citoyens».

Le manque de sensibilisation est déploré par M. Fergui qui s'interroge sur le rôle des comités des quartiers. En outre, dit-il l'absence de concierges complique un peu plus la tâche des entreprises de nettoyage. «En réalité, notre travail devrait se limiter aux rotations de collecte mais la situation présente nous impose d'autres actions», nous explique-t-il. Il faut admettre que les choses se sont beaucoup améliorées par rapport à un passé récent, où des municipalités croulaient sous les détritrus, ce qui n'est plus le cas actuellement. A titre d'exemple la commune de Bab Ezzouar a connu ces dernières années une grande progression démographique. Notre interlocuteur nous dira : «Qui dit plus d'habitants dit plus d'ordures ménagères, si l'on sait qu'un habitant produit 1 kg d'ordures par jour, que dire de plus de 91 mille habitants. N'empêche qu'actuellement l'objectif a été, relativement, atteint en dépit de toutes les difficultés rencontrées». La question du manque d'hygiène dans Alger est l'affaire de tous. Toute action qui ne bénéficie pas de l'adhésion des citoyens est vouée à l'échec.

C. K.

## CITÉ 150-LGTS DE DRARIA

### Sans gaz de ville depuis plus de 5 ans

80 familles ont bénéficié de logements dans le cadre du logement participatif au niveau de la cité 150-Logts à Draria il y plus de cinq ans de cela. Les nouveaux résidents de cette cité ne cessent depuis de déplorer l'absence de gaz de ville au sein de leur cité. Les nouveaux logements, qui devaient être livrés dotés de toutes les commodités, à savoir l'eau courante, l'électricité et bien sûr le gaz de ville, selon les habitants, ne répondent pas à ces promesses données par les responsables de l'époque. Ainsi ces 80 familles attendent depuis cinq ans leur raccordement au réseau du gaz de ville qui viendra mettre fin aux multiples problèmes engendrés par cette situation, notamment les frais des bonbonnes de gaz butane. Le comble, selon le représentant des habitants du quartier, que leur «cité se trouve à quelques mètres seulement du réseau et des conduites du gaz naturel». Il faut en effet signaler que les voisins immédiats de cette cité ont tous le gaz de ville dans leurs foyers. Ce problème a été signalé, selon les habitants, aux services de Sonelgaz, à maintes reprises, mais nous affirment-ils «jusqu'à nous n'avons toujours pas reçu de réponse positive». En attendant que l'on daigne enfin remédier à cette situation pénalisante, les résidents des 150-Logts continuent de souffrir en transportant les lourdes bonbonnes du gaz butane.

## KHRAISSIA

### Manque d'infrastructures de sport et de loisir



Les résidents de la commune semi-rurale de Khraissia dénoncent le manque criant d'infrastructures de sport et de loisir dans leur localité. Les habitants du quartier Laâroussi-Hamou - quartier particulièrement pénalisé en la matière - interpellent les autorités locales leur demandant l'initiation de projets dans leurs quartiers pour la réalisation d'infrastructures sportives et de divertissement. Les jeunes de ces localités enclavées affirment que ces infrastructures sont : «Les grandes absentes dans leurs quartiers et même dans la localité en général où elles restent malheureusement très rares et même quand elles existent elles ne répondent pas aux attentes». Face à ce manque pénalisant dans ce secteur sensible, les jeunes de Khraissia, laissés à leur triste sort et à l'oisiveté ambiante n'ont malheureusement d'autre choix que de se rabattre sur les quelques cafés pour d'interminables parties de dominos ou encore se regrouper, quel que soit le temps, devant les cages d'escaliers des immeubles au grand dam des familles.

C. K.

## Tri des ordures difficile à réaliser, mais nécessaire à terme

La première contrainte à laquelle sont confrontés les employés de NetCom est celle relative au tri des déchets. «Notre mission se limite au ramassage des déchets ménagers», nous explique M. Fergui. Cette situation retarde et rend plus difficile le travail des agents de ramassage, tout comme elle porte préjudice aux camions qui compressent les déchets. L'autre défi que NetCom doit relever est celui d'assurer le ramassage au niveau des bidonvilles, situés sur le périmètre des communes qu'elle couvre. Une action qui ne relève pas de ses responsabilités, mais qu'elle accomplit toutefois pour le bien des rési-

dants. NetCom dispose de 5.500 employés, entre administratifs et agents engagés sur le terrain. Un nombre appelé à augmenter à l'avenir. Net Com a également permis 717 agents employés dans le cadre de l'emploi des jeunes et du filet social. L'ouverture d'un nouveau Centre d'enfouissement technique est en cours dans la localité de Staoueli dans le but de désengorger les décharges de Oued Smar et Ouled Fayet. Il est également prévu la création de mini-stations de transfert pour faciliter la collecte des ordures. NetCom veut «instaurer l'hygiène du corps et de l'esprit chez les citoyens de la capitale et s'investit dans une nouvelle poli-

tique qui doit impérativement s'enraciner dans le quotidien et les gestes de chaque citoyen d'Alger». L'acquisition prochaine des douze camions-citernes n'est qu'une action parmi bien d'autres qui seront lancées dans les prochains mois. Ces actions entrent dans le cadre de la nouvelle politique de la société et le schéma directeur de la wilaya d'Alger. Il est temps que toutes les forces s'unissent, non pas pour éviter de salir son quartier, mais aussi et surtout pour instaurer la culture de la propreté, sinon la nécessité de verbaliser l'action de salir sera une obligation.

C. K.



## MILIANA

### Opération "éradication des habitations précaires"

Il y avait beaucoup de monde, samedi passé, à la cité "Fonal" au nord de la ville. Cela malgré le froid glacial émanant du Zaccar recouvert de neige en cette époque. Les curieux massés sur les lieux, assistaient à la démolition des habitations précaires. Pour les résidents de ces taudis, c'était un jour béni. En effet les 51 familles ont bénéficié d'appartements F3 au sein de la nouvelle cité. Les pères de famille s'empressaient de décharger leurs meubles et bagages pour occuper leurs nouveaux appartements. Mme. Yamani R. une des heureuses bénéficiaires nous explique : "Je remercie les autorités qui ont pensé à nous. Avec mes quatre enfants je logeais chez mon père dans une seule pièce depuis huit ans. Aujourd'hui je viens d'occuper un appartement de trois pièces et mes enfants pourront enfin vivre à l'aise !". C'est le chef de daïra, en compagnie du président de l'APC, qui a supervisé cette opération. Il nous explique cecci : "La première opération a débuté en 2003 et a ciblé 36 familles, la deuxième opération s'est achevée en 2008 lors de laquelle 53 familles ont bénéficié d'un logement F3, aujourd'hui, 51 familles du Fonal et Korkah ont reçu les clés de leurs appartements F3 après s'être acquittés des frais, c'est-à-dire 50 mille DA". Ces familles auront ensuite à déboursier mensuellement 2000 DA pour le loyer de leurs appartements.

C.-E. M.

## BENI TAMOU (BLIDA)

### Des logements RHP abandonnés depuis 12 ans

96 logements de type RHP, d'une superficie de 26 m<sup>2</sup> chacun, ont été construits dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire dans la commune de Beni Tamou en 1999.

Ces logements, destinés pour les sans-abris, sont implantés dans les quartiers de Merdjia et Si Haroun.

Lors de notre présence sur les lieux, on a constaté que les 96 logements en question sont abandonnés et dans un état de dégradation avancé.

La question qui se pose est la suivante : pourquoi ces logements n'ont-ils jamais été réceptionnés ? Une enquête s'impose afin de connaître les raisons qui font que 12 ans après leur construction, ces maisons tardent toujours à être réceptionnés et attribués aux sans-abris.

## BLIDA

### 397 logements AADL en cours de réalisation



Un quotat de 397 logements AADL sont en cours de réalisation dans la commune de Blida, sur le site Brakni (centre-ville). Ces logements devraient être réceptionnés prochainement.

Rappelons que 2.517 unités dans le cadre de cette même formule ont été livrées ces dernières années dans la wilaya de Blida, soit 1.652 unités au niveau de la commune de Ouled Yaïch et 865 à Soumaâ.

S. B.

## BOUMERDES, TAUX DE CHÔMAGE

# BAISSE DE 1,77%

*Selon les statistiques fournies la semaine dernière, lors des journées portes ouvertes organisées au siège de la wilaya, le taux de chômage connaîtrait une baisse, cette année, dans la wilaya de Boumerdes, passant à 10,68% contre 12,45% en 2008. Dans ce cadre, le nombre de personnes qui se trouvent toujours sans emploi est de 31.168 contre 33.901 en 2008.*

PAR TAHAR OUNAS

Les participants à ces journées, dédiées essentiellement aux jeunes, soulignent que l'amélioration de l'emploi dans cette wilaya est le fruit des efforts fournis par les pouvoirs publics pour venir à bout du phénomène du chômage qui continue à frapper de plein fouet de larges pans de la société. En outre, le nombre de personnes actives a atteint, selon les mêmes statistiques, 291.754 contre 272.134 en 2008. L'artisanat et les services sont les secteurs qui attirent de plus en plus la main-d'œuvre et qui restent toujours enviables. En effet, ces secteurs emploient 124.044 personnes cette année contre 111.547 en 2008. Les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique occupent la deuxième position avec 52.117 contre 47.857 en 2008. Quant à l'agriculture et la pêche, elles occupent la troisième position en employant 46.912 personnes contre 44.380 en 2008. Si l'on tient compte des statistiques fournies par la Direction de l'emploi, le secteur



L'artisanat pour résorber le chômage.

des services détient la première place avec 48% de la main d'œuvre, s'en suivent le secteur des travaux publics avec 20%, le secteur de l'agriculture 18% et, enfin, le secteur industriel avec 14%. Une simple lecture fait ressortir que le secteur industriel n'attire toujours pas de main-d'œuvre, chose qui est due certainement à plusieurs facteurs qui constituent un handicap pour la relance de ce secteur dans la wilaya, dont l'absence d'investissement dans ce créneau porteur d'emplois. En effet, plusieurs zones d'activité sont abandonnées et d'autres fonctionnent au ralenti et font face à des problèmes inextricables. L'exemple édifiant est la zone d'activité de la commune de Baghlija qui accuse un grand retard en matière d'investissement à cause de l'absence du foncier (actes de propriété).

Par ailleurs, le secteur de l'administration a créé, pour cette année,

2.468 emplois, dont mille postes temporaires et 1.468 permanents.

11.017 emplois ont été créés par les différents outils de promotion de l'emploi à travers toute la wilaya. Sur ce, l'outil d'insertion professionnelle a enregistré plus de 4 mille emplois. Concernant la prime d'insertion sociale, le nombre a atteint 1.845 emplois. Ceux créés dans le cadre de l'Ansej ont atteint 1.266 emplois à l'échelle de la wilaya et 1.027 emplois ont été créés par le Fonds national de gestion du petit crédit.

Il est, toutefois, utile de rappeler que la wilaya de Boumerdes recèle de grandes potentialités géographiques (plus 80 kilomètres de côtes), une superficie de 145.668 km<sup>2</sup> et une importance démographique, soit 798.109 habitants qui peuvent contribuer superbement à son développement.

T. O.

## SOUR EL-GHOZLANE, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

# Plusieurs projets pour le secteur de la santé

PAR YOUCEF AMARI

Pour répondre aux besoins et préoccupations des citoyens de la commune de Sour El Ghozlane, De nombreux projets touchant tous les secteurs de développement sont en cours de réalisation. Ainsi en est-il du secteur de la santé, où des travaux de réalisation d'un centre d'hémodialyse, d'une annexe de l'Institut Pasteur, d'un amphithéâtre de 120 places pédagogiques pour l'Ecole paramédicale et un hôpital psychiatrique sont en cours de réalisation pour améliorer les prestations de service tant attendues dans cette localité. Parallèlement à ces opérations, il sera procédé à la réhabilitation d'une salle polyvalente et à l'équipement et l'extension de l'Etablissement hospitalier public à l'ex-cité du Duc

d'Aumale. S'agissant du secteur de la culture, la commune de Sour El Ghozlane a vu le lancement des travaux de réalisation d'un théâtre en plein air et d'un musée, en plus d'un projet de réhabilitation des antiques portes romaines de la ville de Sour El Ghozlane et d'une bibliothèque au profit de la localité "Guelta Zerka". Le wali avait, récemment, procédé au lancement, dans cette commune, de plusieurs projets au profit de la jeunesse, dont une piscine semi-olympique à Sour El Ghozlane et une salle omnisports au nouveau lycée de cette ville. Une Ecole pour aveugles est également en construction au même titre qu'un projet de pépinière d'entreprises, un siège pour la CNEP et des sous-directions pour la DTP et l'inspection du travail. Le secteur de l'habitat n'est pas en reste de cette dynamique de déve-

loppement imprégnée à cette collectivité par ses responsables. Le premier responsable de la wilaya y a, dernièrement, donné le coup d'envoi de lancement des travaux d'un projet de 100 logements sociaux locatifs, avant d'inspecter les travaux de réalisation d'un chantier de 300 logements LSP.

Le wali avait annoncé, à l'occasion, un programme de réalisation, cette année, de 500 logements sociaux-locatifs destiné à cette collectivité.

Un institut national de formation professionnelle, un parc d'entretien relevant de la Protection civile ainsi qu'une gare routière sont, également, en chantier à Sour El-Ghozlane, qui a réceptionné récemment un projet de centre d'examen du permis de conduire.

Y. A.



MILA, PROGRAMME 100 LOCAUX PAR COMMUNE

## LE DÉSINTÉRÊT DES CHÔMEURS

*Entrant dans le programme présidentiel, les 100 locaux à usage professionnel pour chaque commune, ne suscitent plus aucun intérêt auprès des jeunes chômeurs titulaires de diplômes universitaires et autres spécialités, et les locaux vides attendent preneurs.*

PAR ZAOUI ABDERAOUF

Les 3.200 locaux à usage professionnel, soit 100 pour chacune des 32 communes de la wilaya, entrant dans le cadre du programme présidentiel, ne suscitent plus aucune ardeur auprès des jeunes chômeurs titulaires de diplômes universitaires et autres spécialités, car de guerre lasse, ces derniers ont fini par comprendre que la superficie de certains locaux ne suffirait même pas à contenir les matériels que nécessitent leurs spécialités. Au début, dès le lancement de l'opération, tous les jeunes croyaient que ces locaux étaient destinés à la frange des jeunes chômeurs sans distinction aucune, mais la vérité était tout autre et ils durent vite déchanter, car seuls les diplômés pouvaient en bénéficier. Chacun rêvait d'un local et d'un registre de commerce : alimentation générale, pizzeria... Mais, hélas pour eux, la



Des locaux fermés et attendant... preneurs

montagne accoucha d'une souris et leur rêve se brisa.

A ce jour, 528 locaux sur les 1.063 achevés ont été attribués à des jeunes, dont 370 sont des bénéficiaires de crédits Angem, 400 locaux seront bientôt achevés tandis que le reste verra le jour d'ici l'année 2011. Dans certaines localités, le choix des terrains où ont été construits ces magasins laisse perplexe du fait de l'éloignement de ces derniers des centres commerciaux des agglomérations. Cet état de faits est l'une des principales causes de leur non adhésion à un projet de création d'une petite entreprise en ces lieux "désertiques". Les locaux encore vides attendent toujours preneurs. Les sans-emploi préfèrent attendre

d'autres opportunités plutôt que de s'engager dans des labyrinthes qu'ils jugent infructueux. Si dans les grandes localités, les chômeurs frappent aux portes des mairies, daïras et autres administrations pour l'octroi d'un local, ailleurs dans les villages de moindre importance, l'on ne se bouscule pas, et seule la transformation de ces locaux à usage professionnel en "locaux à usage commercial" pourrait mettre du baume au cœur des jeunes et par la même occasion les sortir de leur misère. L'Etat algérien n'en sera que félicité et apprécié davantage. De professionnel à commercial, est-ce vraiment trop demander à l'Etat ?

Z. A.

GUELMA

## Deux marchés couverts désertés par les commerçants

PAR HAMID BAALI

Un phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années. Il s'agit de la prolifération des marchands à la sauvette qui préfèrent squatter les trottoirs et la voie publique pour écouler leurs produits à des prix compétitifs. A titre illustratif, le marché du boulevard du Volontariat érigé à la fin des années 80, est investi par un nombre impressionnant de vendeurs informels qui étalent leurs marchandises à même le sol, dans des conditions déplorables d'hygiène. Des clients aux faibles revenus, attirés par les prix abordables et peu soucieux de la qualité des produits, n'hésitent pas à remplir leurs couffins de fruits, légumes, produits laitiers, viandes blanches, abats, tripes, etc...

Les autorités locales avaient, voilà deux ans, opéré à la réhabilitation du marché intra-muros Ahcène Harcha édifié durant l'occupation coloniale, si cher aux Guelmis dont il a accueilli des

génération. Cette louable opération a permis à ce centre commercial de faire peau neuve à savoir travaux d'étanchéité, de crépissage, toilettes, eau potable, installation électrique, peinture. Cependant, les marchands de fruits et légumes, les bouchers, ont refusé de réintégrer leurs échoppes pour se dérober aux divers frais de location, de charges, de fisc qui, affirment-ils, grèvent leurs maigres revenus. De ce fait, une seule stalle sur la quarantaine est occupée par un commerçant qui écoule péniblement ses fruits et légumes et les abords extérieurs sont investis par de nombreux vendeurs de poisson, céleri, persil, blettes, volailles, lapins, œufs, etc. De toute évidence, cette placette est quotidiennement souillée par des tas de déchets hétéroclites déversés par des individus peu scrupuleux. Sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya, un marché informel, qui enlaidit et pénalise la qualité de vie des résidents, a été créé depuis une vingtaine d'années

au niveau des cités Ain-Defla secteurs A et B et il perturbe la circulation des véhicules qui empruntent cette voie principale où afflue une nombreuse clientèle. D'autre part, les abords de l'école Bachir Habbèche implantée à quelques centaines de mètres au niveau de la cité M' Rabat Messaoud, sont occupés par des marchands de fruits et légumes qui ont improvisé des échoppes avec des madriers, roseaux, toles de zinc, toile cirée. Conscientes de ces désagréments, les autorités locales avaient piloté et réalisé un centre commercial moderne, un imposant R + 1 qui a ouvert ses portes récemment et qui demeure désespérément boudés par les commerçants préalablement recensés. Il est regrettable que de telles structures qui ont nécessité des enveloppes financières conséquentes demeurent inexploitées alors que des vendurs à la sauvette imposent leur diktat au détriment de la santé et de la salubrité de la population.

H. B.

CONSTANTINE

## Réalisation de plus de 2 mille LSP prochainement

Selon la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), un nouveau quota de 2.172 logements sociaux participatifs (LSP) sera prochainement lancé en travaux dans la wilaya de Constantine. Ces logements participatifs, qui seront majoritairement implantés dans la nouvelle ville Ali-Mendjeli, "font partie du programme complémentaire de 2009, comptant 8 mille unités ayant nécessité l'inscription d'un financement de plus de 5 milliards de dinars", selon le chef de service du logement. Quelque 4.500 LSP sont, par ailleurs, en chantier et avancent à un rythme jugé "satisfaisant", a indiqué ce responsable, soulignant qu'une tranche de 300 logements est "déjà achevée et sera attribuée courant 2010". D'autre part, la wilaya de Constantine avait également bénéficié, au titre du même programme complémentaire 2009, de financements pour la construction de 156 habitations rurales, dont le taux d'avancement est de plus de 60%, selon le même responsable. Au total, ce sont plus de 22 mille unités d'habitation, tous segments confondus, qui ont été réceptionnées entre 2005 et 2009, dont plus de 4 mille livrées en 2009.

A. S.

OUM EL-BOUAGHI

## Aménagement de cinq campings touristiques

Selon le responsable du tourisme, des projets portant sur l'aménagement de cinq campings touristiques ont été retenus en 2010 au profit du secteur du tourisme à Oum El-Bouaghi. Destinés à promouvoir plusieurs sites à vocation touristique, ces campings seront implantés à Ain M'lila, Ouled Kacem, Ain Beïda, Errahba et Berriche. Une opération de construction d'un nouveau siège pour la direction du tourisme a été également retenue au titre de l'exercice en cours.

TELEGHMA (MILA)

## Réalisation d'une bibliothèque

Un financement de 40 millions de dinars vient d'être mis en place, au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD) de l'année 2010, pour l'étude et la réalisation d'une bibliothèque à Téleghma (Mila). Ce projet, qui s'ajoute aux bibliothèques déjà ouvertes ou en construction en plusieurs points de cette wilaya, est destiné à densifier le réseau de ce type d'infrastructures afin d'encourager la lecture publique et permettre aux écoliers, lycéens et étudiants de consulter tous types d'ouvrages didactiques.

SETIF

## Une nouvelle gare routière à Ain Azel...

Une nouvelle gare routière sera réalisée au chef-lieu de la daïra de Ain Azel (50 km au sud de Sétif) sur un terrain désigné par la commune dans la partie ouest de la ville. Cette prochaine réalisation contribuera à "désengorger" l'ancienne gare et permettra aux usagers du transport en commun de voyager dans de meilleures conditions par l'amélioration de la qualité de service.

... et à Ain Oulmène

Les services de la Direction des transports de la wilaya de Sétif entendent inaugurer "prochainement", à Ain Oulmène (Sétif) une gare routière, dont les travaux de réalisation sont avancés à 95%. Prise en charge par le programme de développement des Hauts-Plateaux, cette future gare routière permettra d'accueillir 125 taxis et 95 bus, selon la Direction des transports, rappelant qu'il est également prévu la réception de deux centres d'examen du permis de conduire dans ces deux communes du sud de la wilaya de Sétif.

## 9 morts dans un attentat en Inde



Neuf personnes ont été tuées et 57 autres blessées, hier soir, par l'explosion d'une bombe dans la ville indienne de Pune, le premier attentat important depuis ceux de Bombay en novembre 2008 attribués à un groupe islamiste basé au Pakistan. Tous les Etats indiens ainsi que les aéroports ont été placés en état d'alerte maximale. Cette attaque survient au moment où l'Inde et le Pakistan venaient d'accepter de reprendre ce 25 février le dialogue de paix interrompu après les attentats de Bombay (166 morts et 600 blessés) à l'initiative de l'Inde qui accuse des "activistes basés au Pakistan" d'en être à l'origine. "Le Pakistan souhaite négocier sérieusement avec l'Inde et reprendre le dialogue. Les relations bilatérales sont essentielles pour le bien-être de la population des deux pays et également pour la lutte contre le terrorisme", a déclaré le président Zardari. Le Haut commissaire pakistanais en Inde, Shahid Malik a informé M. Zardari de la proposition indienne portant sur des négociations au niveau ministériel et un processus de dialogue entre les deux pays voisins.

## Des parlementaires nigériens échouent à voir leur président

Une délégation parlementaire du Nigeria partie rendre visite au président Umaru Yar'Adua, hospitalisé en Arabie Saoudite, est rentrée à Lagos sans avoir pu le rencontrer. Les parlementaires sont rentrés hier au Nigeria, après cinq jours d'attente à Djeddah, sans jamais avoir la possibilité de voir le chef de l'Etat, hospitalisé depuis le 23 novembre pour de sérieux problèmes cardiaques. Un autre groupe d'hommes politiques, des proches du président, parmi lesquels des membres importants du Parti démocratique du peuple (PDP) au pouvoir, sont également à Djeddah. Certaines informations de presse non confirmées, estiment que ces proches de Umaru Yar'Adua mettent au point un programme pour remettre en cause en justice la désignation du vice-président nigérien, Goodluck Jonathan, en tant que président par intérim investi jeudi dans cette fonction. L'absence de Yar'Adua qui n'a donné qu'un seul signe de vie, le 12 janvier, depuis son départ du pays, a généré une crise constitutionnelle et des inquiétudes sur l'avenir du pays le plus peuplé d'Afrique et huitième exportateur mondial de brut.

SEPTIÈME ÉDITION DU FORUM MONDE MUSULMAN-ETATS-UNIS À DOHA

# Barack Obama réitère son discours du Caire

Huit mois après son discours au Caire à l'adresse des musulmans, le président américain Barack Obama a appelé hier à écrire un nouveau "chapitre" dans les relations entre son pays et le monde musulman qu'il veut fondées sur le respect mutuel.

PAR NINA SARATI

"Il nous incombe à tous, gouvernements et individus, d'accomplir le travail difficile qui doit être fait: traduire les mots en actions et écrire le prochain chapitre de nos relations, sur la base de la foi et du respect mutuel", a souligné le président américain, dans un message vidéo retransmis lors de l'ouverture de la 7<sup>e</sup> édition du Forum mondial Etats-Unis-monde musulman. Cette manifestation s'est ouverte hier à Doha, au Qatar, en présence de la secrétaire d'Etat Hillary Clinton qui tentera, notamment, d'obtenir l'appui des hauts responsables arabes et musulmans sur un renforcement des sanctions contre l'Iran.

Selon le centre de réflexion Brookings Institution, qui contribue à l'organisation de ce forum, des dirigeants du monde musulman se réuniront pour trois jours de discussions avec des hauts responsables américains, des représentants de la société civile et des experts.

L'envoyé spécial des Etats-Unis en Afghanistan et au Pakistan Richard Holbrooke et le sénateur démocrate John Kerry sont également annoncés à ce Forum. Tout en réitérant son appel du Caire le 4 juin dernier, à un "nouveau départ" dans la relation entre les Etats-Unis et le monde musulman, et à un renforcement de leur partenariat, M. Obama a estimé que "les fondations sont maintenant jetées en vue de mettre en œuvre ses promesses". "Huit mois seulement passés depuis l'annonce du Caire et beaucoup reste à faire. Mais je pense que nous avons jeté les bases en vue de traduire les engagements dans les faits", a-t-il poursuivi. Par la même occasion, Barack Obama a annoncé la nomination de l'avocat Rashad Hussain comme émissaire auprès de l'Organisation de la conférence



Barack Obama, président des États-Unis d'Amérique.

islamique (OCI). L'OCI, organisation intergouvernementale réunissant 57 pays, est censée renforcer la solidarité et la coopération entre les nations musulmanes.

"Je suis fier d'annoncer aujourd'hui que je nomme Rashad Hussain comme mon émissaire à l'OCI. En tant qu'avocat accompli et comme collaborateur proche et estimé de mon équipe à la Maison Blanche, Rashad a joué un rôle clef dans le développement des partenariats que j'avais souhaité mettre en œuvre au Caire", a relevé le président américain.

Fidèle à ses discours consensuels, il n'a pas manqué d'en appeler à la contribution de tous pour concrétiser cette nouvelle politique. "J'ai défini une vision où nous assumons tous nos responsabilités pour construire un monde plus pacifique et en sécurité", a-t-il dit.

Estimant que Washington a depuis "mis fin de manière responsable à la guerre en Irak", alors qu'"en Afghanistan et au-delà, nous établissons des partenariats afin d'isoler les extrémistes violents, de réduire la corruption et de promouvoir la bonne gouvernance et le développement", a poursuivi M. Obama. Le nouveau départ dans la relation entre les Etats-Unis et le monde musulman, auquel appelle le président américain, dévoilé dans son discours prononcé dans la capitale égyptienne, se veut une rupture avec la politique de son prédécesseur George W. Bush.

En février 2008, celui-ci avait bien nommé le premier envoyé spécial des Etats-Unis auprès de l'OCI, l'entrepreneur texan Sada Cumber pour essayer de contrer l'animosité du monde arabo-musulman envers les Etats-Unis.

Il l'avait alors chargé de combattre les "idées fausses" sur les Etats-Unis dans le monde arabo-musulman. Sa mission, explicitée par Bush, relevait plus de la méthode Coué au vu de sa politique belliqueuse et dévastatrice contre le monde arabo-musulman qui provoquait. L'animosité générale. "Le cœur de sa mission, c'est d'expliquer au monde islamique que l'Amérique est son amie, qu'elle est l'amie de la liberté, qu'elle est l'amie de la paix, que nous accordons beaucoup d'importance à la religion", avait-il déclaré.

Sa décision d'attaquer l'Irak, son soutien inconditionnel à la politique israélienne, où les politiques et les agissements auxquels a donné lieu la "guerre contre le terrorisme", comme les sévices de la prison d'Abou Ghraïb en Irak ou les détentions à Guantanamo, sur l'île de Cuba, ont alimenté un fort courant antiaméricain dans le monde musulman. Pour réussir là où Bush avait lamentablement échoué, Barack Obama a annoncé qu'il entend abriter, en avril prochain à Washington, le sommet sur l'entreprénariat avec le monde musulman, avec la participation de plusieurs leaders du monde des affaires et d'entrepreneurs du monde musulman. N. S.

A LA VEILLE D'UNE VISITE DU PREMIER MINISTRE ISRAËLIEN EN RUSSIE

## Moscou défend Hamas

Moscou propose la convocation d'urgence d'une réunion du Quartette pour le Proche-Orient (Russie, Etats-Unis, Onu, UE), a indiqué hier le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. "Nous avons proposé la convocation d'une réunion du Quartette en vue d'examiner d'une manière objective" la situation dans la région et cette proposition a bénéficié du "soutien de tous les membres du Quartette", a déclaré à la presse Lavrov à son arrivée à Managua, capitale du Nicaragua. "La situation au Proche-Orient est très préoccupante, il est nécessaire de convoquer d'urgence une réunion", a-t-il souligné.

Lavrov s'est montré pessimiste quant aux perspectives du règlement du conflit dans la région estimant qu'elles "ne sont

guère brillantes". Il a, dans ce contexte, noté que "malheureusement, les démarches que le gouvernement israélien s'est déclaré disposé à entreprendre dans le cadre du gel pendant dix mois des constructions de colonies juives en Cisjordanie, sont insuffisantes". "Nous sommes très préoccupés par le refus catégorique d'Israël de mettre un terme aux activités de Colonisation à Jérusalem. De même que le mur de séparation qui est entrain d'être construit ne contribue pas au règlement" de la situation, a-t-il ajouté. Selon lui, la Russie "œuvre à réunir les conditions pour aider les Palestiniens et les Israéliens à reprendre les négociations directes le plus vite possible". Il a estimé, à ce propos, que "sans la participation du mouvement palestinien Hamas, il est difficile pour la partie palestinienne de mener

des négociations" dans des conditions optimales. "L'unité palestinienne est une des questions prioritaires", a-t-il dit, ajoutant que "cela a été admis par le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas et par le chef du Hamas, Khaled Machaal". Les déclarations du chef de la diplomatie russe interviennent à la veille d'une visite (du 15 au 17 février) en Russie du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu au cours de laquelle il rencontrera le président russe Dmitri Medvedev.

La visite de Netanyahu intervient après celle effectuée la semaine écoulée par le président du bureau politique du Hamas, Khaled Machaal. Le président palestinien, Mahmoud Abbas avait effectué fin janvier une visite en Russie.

**Russie :  
Gazprom va  
au charbon**

Page 14

**France :  
Forte récession  
en 2009**

Page 14

ACCORDS INTERNATIONAUX (UE, ZALE, OMC)

# L'ALGÉRIE PLUS VIGILANTE !



**M**ieux vaut prévenir que guérir. Cet adage existe depuis des lustres, mais en Algérie, on ne semble pas en avoir pris conscience. Il n'y a qu'à voir comment on négocie nos accords régionaux et internationaux pour s'en convaincre. L'accord d'association conclu avec l'UE en 2002, opérationnel trois ans plus tard, ne donne plus satisfaction aujourd'hui. Subitement, nous constatons que certaines clauses ne nous arrangent pas et qu'il faut bien les modifier. Pourtant, les autorités ne

pourront pas dire qu'elles ne savaient pas puisque les principaux acteurs sur le terrain qui allaient être les premiers à subir les conséquences de cet accord avaient bien averti les responsables. Ils avaient même tellement tiré la sonnette d'alarme qu'on les a traité de poltrons. La réalité indique aujourd'hui que s'ils avaient été écoutés à temps, peut-être, ne serait-on pas obligé aujourd'hui de demander à revoir certaines clauses.

Seulement voilà, comme en Algérie, on n'apprend pas les leçons, les mêmes

erreurs ont été commises avec la Zone arabe de libre échange. Ouverture précipitée, patrons ignorés, démarche unilatérale et au final un accord qui lèse au plus grand point les quelques vrais producteurs algériens qui subsistent encore sur le marché. La seule différence, c'est que cette fois, la réaction est venue après une année. Puisque ce n'est que dernièrement qu'on parle d'une liste noire pour empêcher certains produits d'entrer. Après tout, mieux vaut tard que jamais.

**A LIRE DANS LE SUPPLÉMENT**

> **OMC : L'Algérie prend son temps**



> **Régulation des prix : Nouveau dispositif en vue**

Lire page 13

> **L'UE appelée à respecter ses engagements**

Lire page 12

> **Les pays émergents plus prompts à sortir de la crise**

Lire page 14

> **La politique «accommodante» toujours de mise aux USA**

Lire page 14

## ACCORD D'ASSOCIATION

## L'UE appelée à respecter ses engagements



L'empressement de l'Algérie à mettre en pratique ses engagements internationaux et en contrepartie la lenteur de ses partenaires quand il s'agit de faire pareil, est sans doute ce qui exaspère le plus la partie algérienne aujourd'hui. Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, l'a bien fait comprendre dernièrement à l'occasion de la visite à Alger du directeur Proche et Moyen-Orient Méditerranée du Sud à la Commission européenne, Thomas Dupla Del Mor. Il a déclaré qu'"au bout de cinq années de la mise en œuvre de cet accord, nous découvrons, chemin faisant, certaines de ses subtilités qui ne sont pas correctement perçues de part et d'autre". Il a affirmé : "Il faut pourtant que cet accord soit non seulement bien compris, mais respecté, telle est la volonté de l'Algérie", en ajoutant qu'"il n'est pas question pour l'Algérie de ne pas respecter les engagements auxquels elle a souscrit". Pour le chef de la diplomatie algérienne, cet accord est "complet, global et complexe" et le "plus important c'est qu'il ne soit pas géré comme un acte juridique". M. Medelci, a souligné qu'il était nécessaire de revenir à l'essence même de l'accord dont le but est "de promouvoir une coopération globale". Or, force est de constater que certains aspects de l'accord et précisément ceux liés à la libre circulation des personnes n'ont pas du tout profité à l'Algérie qui parit déjà de l'accord sur l'aspect des échanges économiques. Cette question est tellement importante pour l'Algérie que le ministre de l'énergie et des mines, Chakib Khelil l'a évoqué comme condition à la signature par l'Algérie d'un accord gazier stratégique avec l'Europe. En recevant une délégation de l'UE, M. Medelci l'a encore confirmé, en déclarant que l'Algérie souhaite avoir l'Europe "un avenir encore plus fécond dans divers domaines, notamment la diversification, l'investissement et la circulation des personnes". Côté européen, on garde la porte ouverte à toutes les éventualités, Dupla Del Mor a indiqué que l'année 2010 coïncide avec la révision de l'accord d'association, considérant qu'il s'agit-là d'une "opportunité" pour évoquer d'éventuels "ajustements souhaités par les deux parties". A propos de la révision de certaines clauses souhaitées par l'Algérie, il a précisé que "c'est un processus de négociations où tout peut être discuté". "La diversification est une des dispositions de l'Accord que nous comptons améliorer par le biais de la coopération entre l'Algérie et l'UE car nous avons des instruments et la volonté pour le faire". **R.E.H**

## UE, ZALE, OMC...

## L'Algérie plus vigilante !

Que ce soit avec l'UE ou avec les pays arabes membres de la Zale, la réalité est la même, les produits algériens ne s'exportent pas ou peu, alors que le marché algérien absorbe quasiment tout ce qui vient de ces deux zones commerciales.

PAR RYAD EL HADI

L'Algérie négocie-t-elle mal ses accords internationaux ? La question mérite d'être posée à la vue des derniers développements sur la scène économique du pays. Après avoir signé un accord d'association avec l'Union européenne en 2002, qui est entré en vigueur en 2005, les autorités algériennes veulent aujourd'hui en renégocier certaines clauses. Par ailleurs, pour l'accord de Zone arabe de libre échange (Zale), entrée en vigueur l'année dernière. Les retombées de l'adhésion de l'Algérie à cette zone sur les échanges commerciaux du pays, ont fait que les décideurs algériens annoncent aujourd'hui la préparation d'une liste noire sur laquelle sera porté plus de 1.100 produits qui seront interdits d'importation des pays arabes. Parallèlement, à cela, les autorités algériennes prennent tout leur temps pour répondre aux préoccupations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) comme si elles n'étaient pas pressées d'en finir avec un processus de négociation qui dure depuis plus de 20 ans.

Ces démarches, peut-être un peu tardives aux yeux des opérateurs économiques, ne semblent pourtant qu'un juste retour à la logique. Il est en effet question de corriger des actions qui avant même d'être prises ont été décriées sévèrement par les chefs d'entreprise algériens qui avaient perçu à l'avance les dangers de ces accords sur l'outil de production national. On se souvient des nombreuses sorties médiatiques des différentes associations patronales au lendemain de la conclusion de l'accord d'association avec l'UE ou encore à l'annonce de l'entrée en vigueur de la Zale. Des montées aux créneaux que les pouvoirs publics n'avaient pas pris au sérieux à l'époque, mais auxquelles le temps a fini par donner raison. Le fait que les autorités algériennes renvoient leurs copies sur ces questions précises en est justement la preuve tangible.

Il aura donc fallu attendre les chiffres officiels des Douanes pour que les pouvoirs publics constatent de visu l'ampleur de cette ouverture sur la balance commerciale du pays pour donner raison aux patrons algériens. A la lecture des chiffres, il apparaît qu'ils n'avaient pas trop le choix tant le préjudice est important. Que ce soit avec l'UE ou avec les pays arabes membres de la Zalea, la réalité est la même, les produits algériens ne s'exportent pas ou peu, alors que le marché algérien absorbe quasiment tout ce qui vient de ces deux zones commerciales. Dans ce cadre, et concernant la Zale, il a été observé que les exportations algériennes vers cette zone ont enregistré durant le premier semestre 2009 une valeur de 49,76 millions USD, contre 135,2 millions USD à la même période de l'année 2008, soit une baisse de 63%. D'un autre côté, Les importations en provenance de cette zone ont augmenté de 28%.

S'agissant de l'impact de l'accord de l'UE sur l'Algérie, il montre que les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers cette région ont



Hachemi Djaâboub, ministre du Commerce.

## ADHÉSION À L'OMC

## Le gouvernement prend son temps

Si avec l'accord d'association signé avec l'UE, l'Algérie n'est pas totalement satisfaite, celui-ci semble l'aider dans ses négociations avec l'OMC. Les autorités algériennes paraissent aujourd'hui plus prudentes et donnent d'ailleurs l'impression que le pays n'est pas pressé d'adhérer à cette organisation de commerce multilatérale. En tout cas pas à n'importe quel prix. Le fait que les négociations durent déjà depuis plus de 20 ans en est justement la preuve. La semaine dernière, le ministre du Commerce a encore une fois exposé la position de l'Algérie sur ce sujet. Les membres de l'organisation continuent de poser des questions à l'Algérie mais cette dernière prend son temps. M. Djaâboub a affirmé à l'APS qu'"A l'heure actuelle, le gouvernement algérien n'a pas encore jugé opportun de donner une réponse définitive aux questions de l'OMC qui sont extrêmement pertinentes". Selon lui, "le ministère du Commerce transmettra en temps opportun les réponses aux 96 questions émanant de l'Union européenne et des Etats-Unis une fois qu'il recevra la directive nécessaire". Le ministre a insisté sur le fait que la décision d'accession de l'Algérie à cette organisation

sera une "décision de souveraineté".

Déjà, indisposées par l'UE qui, selon le ministre, n'a pas tenu ses engagements en ce qui concerne le soutien à l'Algérie pour l'adhésion à l'OMC, les autorités algériennes affichent également une certaine exaspération par rapport aux membres de cette organisation. Les propos du ministre ont d'ailleurs été très critiques envers l'OMC dont il a dénoncé la politique de "deux poids deux mesures" à l'égard de certains pays, tels que l'Algérie. M. Djaâboub est même allé plus loin en affirmant que «ceux qui sont au sein de l'OMC sont cruels avec ceux qui n'en sont pas membres (...). Entre eux, ils s'accordent des largesses mais sont fortement exigeants avec ceux qui frappent à leur porte». Le ministre a aussi déploré l'absence «d'une feuille de route toute prête» à appliquer sur les Etats qui veulent adhérer à l'OMC. Nonobstant les multiples réponses apportées par les autorités algériennes à l'OMC tout au long du processus de négociation, les points d'achoppement entre l'Algérie et cette organisation sont les mêmes qu'il y a un an. M. Djaâboub a indiqué qu'il s'agit de la réglementation des prix,

enregistré durant les neuf mois de 2009 445,45 millions USD contre 954,4 millions USD durant la période correspondante en 2008, soit une diminution de 53,33 %. Les produits agricoles bénéficiant d'avantages préférentiels ont vu leur montant passé de plus de 16 millions de dollars (neuf premiers mois de 2008 à un peu plus de 9 millions de dollars (neuf premiers mois de 2009).

## Des exigences trop sévères pour l'Algérie

C'est en partant de cette réalité que le ministre du Commerce, Hachemi Djaâboub a annoncé la semaine dernière que l'Algérie compte proposer l'amendement de certaines dispositions de l'accord d'association conclu avec l'Union européenne. En vertu de "la clause de rendez-vous, prévue par l'accord d'association, l'Algérie va proposer l'amendement de certaines dispositions de cet accord", a déclaré le ministre dans un entretien à l'APS. Il a précisé que les propositions d'amendement relatives à l'aspect commercial de l'accord vont concerner notamment "les contingents de produits algériens exportés vers l'UE sans droits de douanes". Le problème soulevé par le ministre est que "les normes imposées pour ces produits sont inaccessibles pour les exportateurs algériens". Il a cité l'exemple de plusieurs produits agricoles et de pêche dont l'Algérie veut renégocier les contingents pour faciliter leur placement sur le marché européen,

indiquant que certains contingents de fruits sont accordés hors saison. Pour le représentant du gouvernement, les exigences imposées par l'UE aux importations algériennes sont "trop sévères", sans compter les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques pour l'obtention des visas. Dans ce cadre, une réunion est prévue dans ce sens entre le ministère du Commerce, les industriels et les experts pour faire une évaluation des relations commerciales algéro-européennes afin de "rectifier certaines dispositions de l'accord", a-t-il dit. Selon le ministre, "cette clause de rendez-vous va nous permettre d'ajuster et de revoir les dispositions de cet accord pour instaurer un système gagnant-gagnant". Un concept un peu difficile à concrétiser tant la mise en œuvre de l'accord a jusqu'à maintenant profité à une seule partie. D'ailleurs, M. Djaâboub a indiqué que la partie algérienne attendait encore l'officialisation par l'UE de l'accord sur le prix du gaz auquel les deux parties sont parvenues dernièrement. En 2007, l'Algérie a entamé des négociations avec l'UE sur la suppression d'une taxe anti-dumping de 13% imposée par les pays européens sur les engrais fabriqués par l'entreprise algérienne Fertil, sous prétexte que le prix du gaz utilisé dans cette industrie était subventionné. Les deux parties, réunies deux fois à Bruxelles, pour trouver un terrain d'entente sur cette question sont parvenues dernièrement à un accord mais sans qu'il soit officialisé par écrit par l'UE. **R.E.H**

## RÉGULATION DES PRIX

## Nouveau dispositif en vue



Parallèlement à sa remise en perspective de son accord avec l'OMC, l'Algérie a annoncé la semaine dernière de nouvelles mesures en matière de régulation des prix qui peuvent sembler à première vue contradictoire avec les exigences de libre commerce prônées par l'OMC. Le ministre du Commerce a en effet annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif pour réguler les prix des produits de large consommation dans le cadre de la lutte contre la spéculation et la hausse injustifiée des prix. Une réaction à la tendance fortement haussière du taux d'inflation arrivé en 2009 à près de 6%. Prévu dans le texte de loi sur la concurrence proposé à l'amendement, ce nouveau dispositif repose sur trois principaux instruments où il s'agira soit de plafonner, de fixer ou d'homologuer les prix de certains produits alimentaires et industriels, a déclaré le ministre la semaine dernière. L'article 5 de la loi sur la concurrence en vigueur stipule que les prix et les marges sont libres et déterminés par la libre concurrence mais "l'Etat peut intervenir pour fixer les prix de certains produits stratégiques". Afin d'élargir l'application de cet article aux autres produits de large consommation pour lesquels l'Etat pourra intervenir, le terme "stratégiques" sera ainsi éliminé du texte, selon le ministre.

Le texte amendé retient le principe des prix libres mais tout en conférant à l'Etat le droit d'élargir son champ d'intervention à d'autres produits dont la hausse des prix est injustifiée. Ainsi, l'Etat peut intervenir sur certains produits en homologuant leur prix comme pour le médicament, à travers la réglementation des marges des grossistes, des distributeurs et des détaillants. La fixation des prix concernera 10 à 15 produits de large consommation, a indiqué le ministre, précisant que l'Etat peut recourir à plusieurs leviers pour maintenir ces prix au seuil fixé, et ce, en recourant soit à l'importation soit à la suppression des droits de douanes et de la TVA. Les produits dont les prix sont actuellement réglementés sont le lait, la farine, l'eau, le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises.

Afin de rendre obligatoires les dispositions de la loi sur la concurrence, le ministère du Commerce va également procéder à l'amendement de la loi relative aux pratiques commerciales. Les amendements portent sur l'aggravation des sanctions contre les commerçants enfreignant les dispositions de la loi sur la concurrence, prévoyant ainsi des amendes allant jusqu'à dix millions de DA et le retrait du registre du commerce en cas de récidive. Le commerçant sera mis dans l'obligation de répercuter la baisse des cours mondiaux d'un produit sur le prix de cession au consommateur, ce qui n'a jamais été fait par le passé jusque là. Cette mesure sera suivie d'une autre disposition devant permettre de répercuter la suppression des droits de douanes sur les prix de vente, citant en cela l'exemple du contingent de sucre blanc européen de 150 mille tonnes que l'Algérie importe de l'Union européenne sans taxes douanières. Sur ce point, M. Djaâboub a révélé que ce dispositif, élaboré conjointement avec le ministère des Finances, va obliger les importateurs à vendre aux enchères les quantités de sucre importé, dans le cadre du contingent avec l'UE, à un prix inférieur de l'ordre de 20% au minimum du prix du sucre importé auprès d'autres régions. La différence des prix sera versée au Trésor public en vertu d'un décret ministériel en cours d'élaboration. Le sucre est justement l'un des produits dont les prix ont doublé ces dernières semaines, en raison de la hausse des prix sur les marchés internationaux de 112% durant les années 2008-2009.

**R.E.H**

Siège de l'OMC.

des mesures sanitaires et phytosanitaires, du double prix du gaz, des licences d'importation, des obstacles techniques au commerce et de la taxe intérieure sur la consommation et les subventions à l'exportation. Le ministre a estimé que ces questions «ne sont pas acceptables car elles auront des répercussions négatives sur l'économie nationale». Il n'a pas pour autant remis en cause le principe d'accession à l'OMC qui est donc reportée à une date inconnue.

A l'occasion de la septième conférence ministérielle de l'OMC, tenue le premier décembre dernier, plusieurs ministres représentant des pays déjà membres de l'OMC ont exprimé le souhait que les

**R.E.H**

## Gazprom initie le 1<sup>er</sup> projet d'extraction de gaz à partir du charbon

Le géant gazier russe Gazprom a annoncé avoir lancé, vendredi dernier, le premier projet russe d'extraction de gaz à partir de charbon en Sibérie. Ce projet nécessite une technique de pointe actuellement en plein développement en raison du gigantesque potentiel de cette source d'énergie. La cérémonie a eu lieu en présence du président russe Dmitri Medvedev, sur le gisement de Taldinskoïe, dans la région de Kemerovo, indique le groupe dans un communiqué. "Aujourd'hui, nous avons fait un pas important sur la voie de la création d'une nouvelle branche dans le complexe énergétique de Russie - l'extraction de méthane à partir de strates de charbon", s'est félicité le patron du groupe russe, Alexei Miller, cité dans le communiqué. Les réserves de méthane contenues dans le charbon dans le bassin du Kouzbass sont évaluées à 13 mille milliards de mètres cubes, indique Gazprom, qui précise tabler dans un premier temps sur une production annuelle de 4 milliards de mètres cubes de méthane. A long terme, le groupe compte produire entre 18 et 21 milliards de mètres cubes de gaz par an. L'exploitation du gaz issu du charbon et du gaz de schiste est coûteuse, mais elle est en plein développement, en raison de son immense potentiel. Les Etats-Unis ont ainsi accru leur production de gaz et dépassé en 2009 la Russie grâce au développement de l'extraction du gaz de schiste.

R. E.

## Plus forte récession, en 2009, depuis l'après-guerre en France

Le Produit intérieur brut (PIB) de la France a reculé de 2,2% en 2009, la plus forte récession depuis l'après-guerre, mais au quatrième trimestre la croissance a dépassé les prévisions en atteignant 0,6%, selon les premiers résultats publiés vendredi dernier par l'Institut de la statistique. Le recul de 2,2% pour l'ensemble de l'année est conforme aux prévisions du gouvernement. La ministre de l'Economie, Christine Lagarde, s'est félicitée du résultat du 4<sup>e</sup> trimestre. Une hausse de "0,6%, ça veut dire deux fois mieux qu'au printemps, trois fois mieux qu'à l'automne", a-t-elle déclaré sur la radio RMC. Au quatrième trimestre, l'Insee, dans ses dernières prévisions, tablait sur une croissance de 0,4%, et Christine Lagarde avait plusieurs fois dit espérer "un peu mieux" que 0,3%. Au cours de ce 4<sup>e</sup> trimestre 2009, la France a continué à perdre plus d'emplois salariés qu'elle n'en crée, mais de façon "moins marquée qu'au trimestre précédent", selon l'Insee. Cette baisse s'est établie à -56.500, portant à 412 mille le total des destructions nettes en 2009. La croissance du troisième trimestre a en revanche été revue en baisse à +0,2% contre +0,3% publié précédemment.

AFP

## RELANCE ÉCONOMIQUE APRÈS LA CRISE

# LES PAYS ÉMERGENTS PLUS PROMPTS QUE LES AUTRES

*Les grands pays émergents sortent de la crise avec vigueur, ce qui va leur permettre de rejoindre à terme les économies industrialisées, mais ce rattrapage spectaculaire ne gomme en rien, pour le moment, les déséquilibres dont souffre la croissance mondiale, selon des experts.*

Les marchés financiers comme l'économie réelle des pays émergents redémarrent bien mieux que ceux des pays avancés", constate Eswar Prasad, de la Cornell University aux Etats-Unis. L'exemple chinois est frappant : grâce à un plan de relance monumental, les statistiques du géant asiatique ne reflètent pratiquement pas le trou d'air économique, avec une croissance prévue à 10% cette année, après 8,7% en 2009. Mais d'autres performances, de l'Inde au Brésil en passant par la Pologne, sont remarquables au regard de l'atonie de la plupart des pays riches. Avant même la crise, il y avait une "convergence" entre ces deux types d'économies mais la tendance est encore accentuée par la reprise, beaucoup plus marquée dans les pays émergents qui, en outre, ont moins souffert de la récession, résume Philippe Martin, professeur d'économie à Sciences Po à Paris. Illustration spectaculaire de ce phénomène, une récente étude du cabinet d'audit PricewaterhouseCoopers montre que le produit intérieur brut (PIB) cumulé des sept principales économies émergentes (Chine, Inde, Brésil, Russie, Mexique, Indonésie et Turquie) pourrait dépasser dès la fin de cette décennie celui du G7 des pays les plus industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, France, Italie et Canada). En 2030, la hiérarchie mondiale serait bouleversée, avec



Les marchés financiers comme l'économie réelle des pays émergents redémarrent bien mieux que ceux des pays avancés. PH/D.R.

le PIB chinois dominant celui des Etats-Unis, suivis dans l'ordre par l'Inde, le Japon, le Brésil, la Russie, l'Allemagne, le Mexique, la France et le Royaume-Uni. Selon Juan-Carlos Rodado, économiste chez Natixis, l'endettement élevé de la plupart des membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), considéré jusqu'ici comme le club des pays riches, va les obliger à assainir leurs finances publiques et, du coup, réduire leurs marges de manœuvre budgétaires pour doper une croissance molle. Toutefois, si l'essor économique des émergents est une réalité, il demeurera encore longtemps un mirage pour leurs populations majoritairement pauvres qui n'en bénéficieront pas directement. De la même manière, il n'est pas certain que ces futures puissances économiques puissent devenir les locomotives de la croissance mondiale. "L'Inde ou la Chine ne sont pas encore en mesure d'accroître leur importations", ce qui aurait un effet moteur pour le reste du

monde, prévient Eswar Prasad. "Pour améliorer la croissance mondiale, il ne faut pas seulement plus d'expansion en Chine, il faut aussi un rééquilibrage du type de croissance", lui fait écho Philippe Martin. C'est là que le bât blesse, alors que les dirigeants internationaux appelaient de leurs vœux, en pleine tempête financière, une économie plus équilibrée. L'effondrement de la consommation et donc des importations aux Etats-Unis a donné l'illusion d'une réduction du déficit de leurs comptes courants, vite balayée par la reprise, qui a vu un rebond des importations. Dans le même temps, le dynamisme chinois s'appuie toujours autant sur les exportations, tandis que le marché intérieur reste embryonnaire. "Idéalement, il faudrait rééquilibrer la consommation, des Etats-Unis vers la Chine", estime Philippe Martin. "Mais dans les faits, on attend toujours des Américains qu'ils soient le consommateur en dernier ressort", et donc le moteur principal de l'économie mondiale.

AFP/R.E.

## ETATS-UNIS

# La politique monétaire "accommodante" toujours de mise



La banque centrale américaine (Fed).

Le président de la banque centrale américaine (Fed), Ben Bernanke, a présenté la semaine dernière quelques indices sur la politique de sortie de crise de cette institution financière, sans préciser de date concernant la mise en œuvre de cette première étape. Actuellement, l'économie américaine a toujours besoin d'une politique monétaire "très accommodante", précise M. Bernanke dans une déposition écrite au Congrès, répétant le leitmotiv de la Réserve fédérale selon lequel le taux directeur de la banque centrale, quasi nul depuis plus d'un an, devrait rester "extrêmement bas" pendant encore longtemps. Le président de la Fed a indiqué que son établissement compte relever "légère-

ment" son taux d'escompte (actuellement à 0,25%), qui définit le niveau auquel les banques peuvent se refinancer en urgence auprès de la Fed afin de diriger la sortie de la crise, M. Bernanke, a détaillé que la banque

centrale pourrait privilégier temporairement de communiquer sur un taux à court terme autre que son taux directeur, le taux auquel elle rémunère les réserves des banques placées à la Fed. S'agissant des énormes quantités de titres financiers acquis par la Fed ces derniers mois pour soutenir le marché immobilier, le président de la Fed a expliqué qu'aucune cession de ces titres n'est prévue "à court terme" pour l'instant, et que ce genre d'opérations n'aura pas lieu avant que "le resserrement monétaire n'ait été engagé et que l'économie américaine soit clairement sur la voie d'une reprise durable". M. Bernanke a relevé, en outre, qu'il ne prévoyait pas de perte sur les prêts accordés par la réserve fédérale pour le sauvetage de l'assureur AIG et de la banque d'affaires Bear Stearns, dont le capital restant dû s'élève à 116 milliards de dollars.

AFP/R.E.

## Le FMI emprunte 5 milliards d'euros à trois pays

Le Fonds monétaire international a signé vendredi dernier un accord lui permettant d'emprunter auprès de trois pays de la zone euro, la Belgique, la Slovaquie et Malte, à hauteur de 5,3 milliards d'euros. Cet accord s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Union européenne de contribuer à l'augmentation des ressources prêtables du FMI. L'UE avait initialement promis 75 milliards d'euros, puis porté ce montant à 125 milliards. Le groupe des pays riches et émergents du G20 s'était engagé en avril à tripler les ressources du Fonds pour lui permettre de venir en aide plus efficacement aux Etats membres en difficulté. Grâce à ces accords, le FMI pourra emprunter 4,74 milliards d'euros auprès de la Belgique, 440 millions auprès de la Slovaquie et 120 millions auprès de Malte, portant la somme disponible auprès de l'UE à environ 48 milliards d'euros.

TERRE SANS PAIN DE LUIS BUÑUEL

# LA RÉALITÉ DE L'ESPAGNE DES ANNÉES FRANCO

La projection samedi à Alger à la salle El Mouggar, du film documentaire «Terre sans pain», traduction de «Las Hurdes, tierra sin pan» du cinéaste espagnol Luis Buñuel dans le cadre du cycle qui lui est consacré, s'est passée dans la discrétion la plus totale, il n'y a eu que quelques incondionnels du 7<sup>e</sup> art qui ont bravé le froid glacial et osé payer le ticket de 100 DA pour découvrir ce court métrage documentaire de 28 minutes.

PAR LARBI GRAÏNE

Un film documentaire coriace, qui remonte à l'époque franquiste que le réalisateur avait présenté comme un «essai de géographie humaine». Il a été tourné entre le 20 avril et le 24 mai 1932 dans la région montagneuse de Las Hurdes dans la région de l'Estrémadure près de la frontière portugaise. C'est une zone complètement enclavée, séparée du reste de l'Espagne par une haute barrière rocheuse et où règne la misère la plus sordide. Le film fut censuré par le régime de Franco de 1933 à 1937, car jugé choquant et scandaleux pour l'image de marque de l'Espagne. Le film que les Algérois ont pu voir est la version complète et restaurée de 1965 qui intègre la version censurée de 1936. Les images en noir et blanc si évidemment, elles portent la marque du temps, n'en restituent pas moins la vie des laissés-pour-compte sous la dictature d'un tyran qui s'était mis au service des castes les plus riches de son pays laissant la masse des déshé-



rités croupir dans le dénuement le plus total. Le pays paraît bien boisé, mais les ressources y manquent. Si les villageois parviennent à cultiver des haricots et des pommes de terre, seuls légumes que la région peut produire, la récolte est vite décimée par les crues de rivière. C'est avec étonnement qu'on saura que cette partie de l'Europe dans les années 30 ne connaissait pas la charrue et les labours. Les coutumes qui s'y pratiquent sont moyenâgeuses, les mariages sont célébrés par recours à l'arrachage des têtes de coq qui échoit aux hommes nouveaux mariés. La maladie spécifique des Hurdes Hautes est le goitre. Ce qui n'est pas sans rappeler la Kabylie même si comparativement, cette région nord-africaine semble de loin mieux lotie. La famine tue par dizaines, les hommes et les femmes dorment avec leurs vêtements

qu'ils n'enlèvent jamais jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux. Seul luxe dans ce paysage malfamé et de désolation, une église à l'abandon où la population très religieuse, mais analphabète venait autrefois faire ses prières. Les moustiques sont un vecteur de transmission de la malaria qui y sévit. La mort est le lot quotidien des habitants de cette contrée perdue. La caméra s'attarde sur les «crétins», une engeance humaine proche de la bête de somme dont l'émergence est favorisée par un terrain propice. Si le film au moment de sa sortie a fait scandale, on lui prête néanmoins une influence dans le déclenchement de la guerre civile.

L. G.

**Terre sans pain de Luis Buñuel, documentaire N.&B. de 28 mn, 1933, Espagne.**

GAËDA DIWANE DE BÉCHAR EN CONCERT À NANTERRE

## Une transe libératrice

PAR ROSA CHAOUI

Les artistes algériens ne cessent de glaner les succès partout où ils passent à travers le monde. Le gnawi est sans doute le genre par excellence qui attire le plus le public étranger et les managers.

Gaâda Diwane de Béchar, qui joue de la musique puisée du terroir ancestral, est l'un de ces groupes artistiques qui ne laisse pas indifférent, tant il draine des foules et fait salle comble ici en Algérie ou ailleurs.

Gaâda Diwane se produit aujourd'hui même à Nanterre (France) à partir de 16h30 à la Maison de la musique. Une belle aubaine pour apprécier cette musique et s'offrir un voyage en plein cœur du Sahara algérien.

Du beau spectacle en perspective, les mélomanes auront à cœur de voir de visu également le rituel pratiqué par les gnawas, qui mêlent poésie, musique et danse. Car



Gaâda Diwane de Béchar.

avant même l'avènement des nouvelles technologies et de toute la science actuelle, nos ancêtres savaient déjà que la musique a des vertus thérapeutiques. Rythmes et musiques dépouillées, sans faste, tout empreint de simplicité et directement venus des territoires de l'éveil à la soif, du désert. Antienne rappelant la petitesse de l'homme devant l'incommensurable. Rythmes pour célébrer

avec force émotions le miracle de la vie.

La musique fusionne avec des rythmes arabo-berbères, des chants mystiques traditionnels, des sonorités africaines, comme si l'Afrique noire s'invitait dans l'Afrique blanche.

Gaâda Diwane de Béchar transmet cet héritage et en propose une lecture moderne, à cheval entre la musique traditionnelle et les rythmes

urbains. Les sept musiciens racontent la ferveur et le miracle de la vie. Se laisser entraîner par les rythmes du diwane, toute résistance étant vaine surtout avec le dernier album du groupe Ziara qui signifie «rendre visite» pour un périple vers la guérison. Cet album de onze titres, qui a nécessité deux ans de travail, est une invitation au voyage.

R. C.

**Tayeb Laoufi :**  
Chant, guembri, mandole  
**Aïcha Lebga :**  
Chant, percussions (karkabou, reddam)  
**Abdelati Laoufi :**  
Chant, percussions (karkabou, bendir)  
**Hervé Le Bouche :**  
Batterie  
**Thierry Fournel :**  
Guitare, n'goni  
**Pierre-Eric Rakotoarivony :**  
Basse  
**Amar Chaoui :**  
Percussions (derbouka, congas)

COURT MÉTRAGE D'AKBOU

### Lever de rideau



Le lever de rideau sur la première rencontre cinématographique du court métrage de la ville d'Akbou (Béjaïa) a eu lieu samedi en fin d'après-midi pour mettre à l'honneur deux œuvres à succès, à savoir Autrement citoyen, de Habiba Djahnine, et Tour d'argent, de Hafid Aït Braham Hafid.

Les deux produits, portant un regard distinct sur la société civile en mouvement, ont été choisis à dessein pour mettre en relief la tonalité thématique des films en compétition, quasiment tous dédiés et célébrant l'action du mouvement associatif dans la prise en charge des problèmes lourds qui se posent à la société.

VENTE-DÉDICACE

### De Pomaria au Jardin de Franc de Merad Boudia



L'ouvrage autobiographique du professeur Merad Boudia Kheir Eddine De Pomaria au Jardin de France se veut un témoignage sur les sacrifices consentis par les jeunes Algériens, notamment les

intellectuels de la région de Tlemcen pour l'indépendance de leur pays. Le livre met ainsi en exergue le rôle joué par les jeunes intellectuels algériens dans le Mouvement de libération nationale, à travers leurs différentes actions menées au niveau national et international, a souligné son auteur lors d'une vente-dédicace à l'Espace Noun (Alger).

CINÉMA DU MARDI À ORAN

### Près de 30 mille enfants attendus



Près de 30 mille enfants et adolescents à Oran seront, à partir de la fin février en cours, au rendez-vous avec la manifestation "Cinéma du mardi", initiée par le ministère de la Culture. L'association de promotion sociale et culturelle Chougrani, activant à Hai Ibn Sina d'Oran encadrera cette initiative cinématographique s'étalant sur quatre mois, a indiqué son président.

MALADIE PSYCHOSOMATIQUE

# Quand faut-il s'alarmer

*Il y a une lésion organique ou un dysfonctionnement se manifestant par des perturbations physiques mesurables.*

*Il n'y a pas en principe de choix inconscient de l'organe touché. La localisation dépendrait essentiellement des prédispositions biologiques sous-jacentes du patient.*

**P**our confirmer le diagnostic, il faut au moins quatre symptômes douloureux (tête, dos, poitrine, miction...), deux symptômes gastro-intestinaux (nausées, ballonnement, vomissements, diarrhée...), un symptôme sexuel (douleur, désintérêt, irrégularité des règles...) et un symptôme pseudoneurologique (évanouissement, trouble de l'équilibre, de la coordination...)

**Il ne faut pas confondre les maladies psychosomatiques et...**

- La simulation : il n'y a pas de problème organique, le malade le sait et se sert du symptôme qu'il simule dans un but bien précis ;

- L'hypocondrie : il n'y a pas de lésion mesurable malgré les plaintes du patient qui est réellement convaincu d'avoir une maladie ;

- L'hystérie : le symptôme a une fonction psychique symbolique dans la névrose hystérique et n'est pas vécu dans l'angoisse ;



- Les pathologies organiques : la cause des symptômes vient d'une maladie physique.

**Comment explique-t-on ces maladies ?**

Certains attribuent un rôle déclenchant à des événements de vie stressants ou encore à des conflits affectifs.

D'autres insistent sur une plus grande vulnérabilité de ces patients à extérioriser leurs émotions. D'après Laborit, "*l'inhibition de l'action*" jouerait un rôle primordial dans la genèse de ces affections psychosomatiques.

**Comment évoluent les maladies psychosomatiques ?**

Le trouble psychosomatique évolue pour son propre compte une fois qu'il est

installé. La prise en charge psychologique pourra aider à diminuer les crises mais ne changera pas le terrain sous-jacent.

Le trouble entraîne souvent un retentissement socioprofessionnel et affectif qui est disproportionné par rapport aux symptômes présentés.

**A retenir**

Les maladies psychosomatiques sont caractérisées par des atteintes objectivables d'un organe ou de son fonctionnement. La cause de ce dérèglement est de nature psychique mais l'organe touché était certainement prédisposé biologiquement à être perturbé. La prise en charge psychologique pourra aider à diminuer les crises mais ne changera pas ce terrain sous-jacent.

Source : *santé a-z*



GRÂCE À L'IMPLANT D'UNE CORNÉE

**Un Tchèque recouvre la vue après 53 ans de cécité**



Un Tchèque de 70 ans, originaire de la ville de Zlín, a recouvré la vue après 53 ans de cécité totale et a pu voir sa femme et ses deux fils pour la première fois, a rapporté la chaîne de télévision Nova.

Karel Pavla a retrouvé la vue grâce à l'implant d'une cornée artificielle réalisé au centre ophtalmologique Gemini, a précisé Nova. Selon les chirurgiens tchèques, cité par Nova, aucune récupération de la vue après plus de 40 ans de cécité n'avait été réalisée jusqu'à présent. L'homme, devenu masseur dans la ville thermale de Teplice nad Bečvou, avait perdu la vue il y a plus d'un demi-siècle dans l'explosion de l'atelier où il travaillait alors qu'il n'était qu'un jeune apprenti.

APS

SELON UNE ÉTUDE AMÉRICAINE

## La lutte contre l'obésité doit commencer au berceau



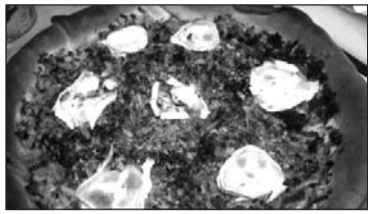
**L**a surveillance des enfants pour éviter des problèmes de poids doit commencer au berceau, selon une équipe de médecins américains qui se sont aperçus que les enfants en surpoids l'étaient souvent déjà avant l'âge de deux ans. Pour les enfants ayant fait l'objet de l'étude, publiée dans *Clinical Pediatrics*, "la période critique pour prévenir l'obésité

infantile" aurait dû être celle "des deux premières années et, pour beaucoup d'entre eux, à partir de l'âge de trois mois". "Malheureusement, le mythe du bébé joufflu en pleine santé est bien vivant, malgré la prévalence élevée d'obésité infantile : seuls 20 à 50% d'enfants obèses sont diagnostiqués comme tels et encore moins reçoivent un traitement précis et effi-

cace", soulignent les auteurs cette étude publiée jeudi. Leurs travaux visaient à déterminer à quel moment précis de son développement un enfant peut devenir obèse. Les chercheurs ont étudié 184 patients d'un cabinet médical privé et d'un hôpital de Virginie (est), âgés de 2 à 20 ans, obèses ou en surpoids. Les chercheurs ont découvert que l'âge médian auquel les enfants devenaient obèses ou en surpoids était de 22 mois. Ils ont également découvert qu'un quart des enfants étaient déjà en surpoids à l'âge de 5 mois, voire auparavant. L'étude recommande que les services de santé commencent à surveiller le gain excessif de poids des enfants "le plus tôt possible" pour prévenir l'obésité infantile, plutôt que de tenter de lutter contre le phénomène une fois qu'il est "hors de contrôle". Selon une étude sur la santé et la nutrition (National Health and Nutrition Examination Survey) menée en 2007, près de la moitié des enfants américains étaient soit en surpoids, soit obèses, rappelle l'étude, qui a été publiée deux jours après le lancement d'une campagne nationale de lutte contre l'obésité infantile par la Première dame, Michelle Obama.

## Cuisine

### Tarte à l'aubergine



#### Ingrédients pour la pâte :

250 g de farine  
80 à 100 g de beurre  
Sel et un peu d'eau

#### Pour la garniture :

250 g d'aubergine  
1 gousse d ail  
3 tomates  
Sel, poivre

Persil et fromage râpé

#### Préparation de la pâte :

Travailler la farine et le beurre du bout des doigts, mettre le sel et mouiller avec de l'eau ; la pâte doit être souple mais non collante.

#### Garniture :

Faire cuire l'aubergine dans l'eau après l'avoir épluché et coupé en petits bouts. Une fois cuite, l'égoutter, la passer au mixeur avec 1 ail. Etaler la pâte dans un moule huilé, la piquer à la fourchette et étaler la purée d'aubergine, poser les tomates coupées en fines tranches, les épicer et enfourner une trentaine de minutes. A la fin de cuisson, ajouter le fromage râpé et remettre dans le four pour le gratiner.

### Petits pains au chocolat



#### Ingrédients :

250 g de farine  
150 ml de lait  
30 g de sucre  
1 c. à café de levure déshydratée  
1 c. à café de sel  
110 g de beurre  
8 barres de chocolat  
1 jaune d'œuf

#### Préparation :

Mettre tous les ingrédients, sauf le beurre dans le pétrin. Laisser pétrir jusqu'à avoir une boule homogène. L'emballer dans du film alimentaire et laisser reposer toute la nuit au frigo.

Le lendemain, étaler la pâte sur un plan fariné en un grand carré d'1 cm d'épaisseur. Déposer le beurre froid au centre et rabattre chaque coin de pâte sur le beurre, souder les bords. Taper la pâte avec le rouleau à pâtisserie puis l'étaler en un long rectangle puis plier la pâte en 3 en portefeuille. Remettre à nouveau au frais. Renouveler l'opération 2 fois. Etaler la pâte et découper 8 rectangles. Déposer une barre de chocolat et rabattre les côtés. Placer les petits pains sur une plaque huilée en les espaçant. Laisser lever 2 h dans un endroit chaud. Chauffer le four à 210°. Badigeonner les petits pains de jaune d'œuf et enfourner pour environ 30 mn.

## BIEN-ÊTRE

# Exercice de relaxation !

*En nous, tout respire, les cellules, les tissus, le sang ! Grâce à ces trois exercices, pratiqués régulièrement au moins pendant trois semaines, vous allez chasser le stress et améliorer votre condition physique. Ces exercices sont à pratiquer debout (sauf contre-indication), neuf fois de suite.*

#### Pour chasser le stress :

Lorsque vous êtes confrontée à un stress ou à un dossier urgent, ou que l'anxiété vous gagne. En faisant le vide, vous allez gagner en sérénité et donc en efficacité.

Inspirez puis expirez pendant 6 secondes chaque fois, en imaginant que vous soufflez sur



une bougie que vous tenez à bout de bras, votre bras doit être tendu.

#### Pour se tonifier :

Lorsqu'on se sent fatiguée et que l'énergie nous fait défaut ou pour chasser le blues saisonnier en hiver, inspirez pendant 6 secondes. Bloquez l'air dans vos poumons pendant 6 secondes. Expirez pendant 6 secondes et,

enfin, retenez à nouveau votre souffle, poumons vides pendant 6 secondes. Au bout de quelques semaines, si vous vous en sentez capable, vous pourrez augmenter la durée à 8 puis à 10 secondes.

#### Pour retrouver le sommeil :

Pour apaiser son mental, favoriser la digestion et l'endormissement, c'est l'exercice par

excellence pour se décontracter après une journée harassante.

Allongée, une main sur le ventre, soufflez le plus possible en contractant l'abdomen. Relâchez-le sans inspirer, puis inspirez dès qu'il est bien détendu. Pour que l'exercice soit efficace, seul le ventre gonfle et se dégonfle. Pour éviter de gonfler le thorax, mettez votre deuxième main dessus.

## MON ENFANT EST GAUCHER

# Comment réagir ?



Les gauchers génèrent, en effet, de nombreuses idées reçues : tantôt ils risquent d'avoir des difficultés dans l'apprentissage de l'écriture, tantôt ils apparaissent comme plus doués... Mais s'il est tout à fait légitime de

se poser des questions sur cette «différence», il n'y a pas de quoi s'inquiéter pour autant.

#### A quel âge devient-on droitier ou gaucher ?

Dès les premiers mois de

sa vie, le bébé peut émettre des signes annonciateurs quant au choix de sa main. En réalité, ce dernier ne sera définitif qu'à partir de 6-7 ans.

Si jusqu'à cet âge, votre enfant utilise ses deux mains, il n'y a pas d'inquiétude à avoir...

#### Comment déceler cela :

Dès l'âge d'un an, lorsqu'il commence à coordonner ses deux mains, on peut commencer à déceler si l'enfant est un futur droitier ou gaucher.

Une partie de ces tests très complets consiste à observer le balancement des bras et des jambes de l'enfant passif à qui l'on a demandé de se balancer comme une poupée de chiffon.

Le côté déterminant se révèle moins extensible et pré-

sente moins d'amplitude de mouvement que l'autre côté. C'est en général vers 6 ans que l'enfant va «choisir» sa main.

#### L'enfant gaucher est-il plus doué ?

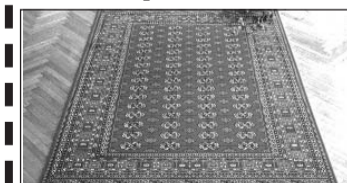
De nombreuses études ont été faites sur les capacités des gauchers, mais le sujet est délicat et tous les résultats ne sont pas unanimes.

#### Pourquoi il ne faut pas contrarier un gaucher :

L'enfant gaucher contrarié aura souvent une écriture plus tendue et risque de rencontrer des problèmes de latéralité. Il peut avoir des difficultés à s'organiser dans l'espace, à reconnaître sa droite et sa gauche et aura peut-être plus de problème en géométrie.

## Astuces

### Rénover la couleur d'un tapis :



Parsemez-le avec des feuilles de thé humides. Balayez le tapis pour retirer le thé séché et saupoudrez de bicarbonate de soude. Laissez agir 15 min puis aspirez à l'aide d'un aspirateur.

### Nettoyer un fauteuil en velours...



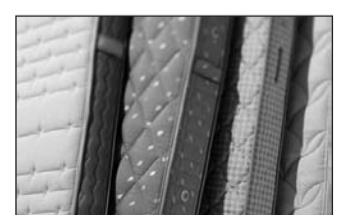
Ajoutez des paillettes de savon de Marseille dans un litre d'eau tiède, puis frottez. Mettez ensuite une c. à soupe de vinaigre blanc dans l'eau de rinçage.

### ...les voilages :



Pour ne pas retirer tous les crochets pour le lavage, mettez les voilages dans une taie d'oreiller. Pour plus de blancheur, ajoutez 2 c. à café de féculé de maïs ou de pomme de terre dans la machine à laver.

### Détacher un matelas :



Tamponnez légèrement les taches avec de l'ammoniaque, après avoir dépoussiéré votre matelas. Rincez avec une éponge humide. Puis séchez-le complètement.

## H A N D - B A L L

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS 2010

## Algérie-Angola demain à 15h

Après un parcours sans faute lors du premier tour, la sélection algérienne entamera le tour principal du championnat d'Afrique des nations qui se tient actuellement en Égypte, demain à 15h (heure algérienne), face à l'Angola qui devait jouer son premier match aujourd'hui contre la Tunisie.

PAR MOURAD SALHI

Le deuxième match pour les verts et le dernier de cette seconde étape de la compétition se jouera le 17 février face à la Tunisie. Les hommes de Salah Bouchkeriou, rappelle-t-on, ont remporté leur troisième match brillamment face à leurs homologues Marocains sur le score de 35 à 16. La première partie de cette ultime rencontre qui a mis aux prises ces deux équipes nord-africaines a été ouverte à toutes les possibilités mais la suite de la rencontre notamment la deuxième mi-temps a été complètement dominée par la sélection algérienne très décidée à survoler son groupe dès l'entame de la compétition, débutant face à la côte d'ivoire battue sur un score large de 29 à 11 puis contre le la république démocratique du Congo qu'elle a battue sur le score de 31 à 13. Certes, ces premiers adversaires étaient à la portée de l'Algérie; le prochain tour ne sera pas aussi facile pour les camarades de Tahar Laban. L'Angola est l'une des équipes qui a bel et bien géré son premier tour et l'une des équipes candidates pour arracher l'un des tickets qualificatifs pour le mondial de Suède prévu en 2011. La sélection algérienne de son côté Regorge d'éléments de qualité qui peuvent aller le plus loin possible dans ce rendez-vous africain. La domination algérienne était, toutefois, flagrante lors du



Le sept algérien décidé à aller le plus loin possible dans la compétition.

premier tour, l'expérience de l'entraîneur national Salah Bouchkeriou a été remarquable sur le terrain, une bonne gestion a été prouvée tout au long des rencontres, lors desquelles il a fait tourner toute l'équipe. L'équipe algérienne n'a laissé aucune chance à ses adversaires du jour, inscrivant plus de dix buts d'écart dans pratiquement tous les matches. Le sept algérien à bel et bien réussi à asseoir sa suprématie lors du premier tour. Espérons que la même volonté sera maintenue lors des prochaines rencontres qui seront certainement difficiles. Beaucoup reste à faire, le chemin de la compétition est

encore long pour cette équipe algérienne très solide est surtout très confiante de prendre le titre, même si les choses s'annoncent difficiles; mais avec plus de combativité et de sérieux le sept algérien pourra atteindre les demi-finales et même la finale. La suite de cette manifestation verra trois groupes de trois équipes seulement. Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront aux demi-finales. Les qualifiés du groupe C sont l'Algérie, en première position avec trois victoires, suivie par le Maroc à la deuxième place avec deux victoires.

M. S.

DAMES (1/4 DE FINALE)

## Algérie - Congo aujourd'hui au Caire

L'équipe nationale algérienne de hand-ball (dames) rencontrera son homologue congolaise, aujourd'hui au Caire, en match comptant pour les quarts de finale du 19e championnat d'Afrique des nations 2010. La formation algérienne qui a terminé à la 3e place, à la faveur de sa victoire sur le Cameroun (24-23), jouera contre le Congo classé second du groupe B. Lors du 1er tour, les camarades de Hemissi ont concédé deux défaites devant les Ivoiriennes (19-22) et les Tunisiennes (20-35), avant de battre samedi les Camerounaises (24-23).

## DÉCLARATIONS

Salah Bouchkeriou,  
entraîneur de l'équipe  
algérienne de hand-  
ball (messieurs) :

«Nous ne voulons pas brûler les étapes, car notre objectif est d'accéder à la demi-finale en remportant les deux matches face à l'Angola et la Tunisie afin de garantir la première place et éviter de jouer avec l'équipe du pays hôte.

La précipitation induit souvent des erreurs et de la nervosité, ce qui a permis à l'équipe adverse le Maroc de marquer des buts; les joueurs ont pu rattraper la situation en seconde mi-temps où ils se sont montrés plus calmes et plus efficaces, le match a été difficile au début, mais nous sommes parvenus à créer un grand écart grâce à la bonne préparation et à la bonne performance des joueurs».

Mourad Ait Ouarab,  
entraîneur national  
de l'équipe algérienne  
de handball (dames) :

«Battre le Cameroun avec une équipe jeune et sans expérience est en lui même un triomphe. Après la défaite face à la Tunisie qui compte un grand nombre de professionnelles, nos joueuses ont du faire preuve d'un grand moral pour jouer ce match. Notre sélection a acquis une expérience grâce à ces matches et a su tirer les leçons de ses deux précédentes défaites.

La première préoccupation des joueuses et du staff technique est de bien préparer les prochaines rencontres pour se qualifier à la demi-finales et honorer le handball algérien».

## Hmissi Sihem :

«Le match était en quelque sorte difficile, mais l'équipe s'est bien préparée et a pu découvrir les points faibles et les points forts de l'équipe adverse, ce qui a permis de remporter la victoire. En réalité, nous ne nous attendions pas à cette victoire, car nous avions affaire à une forte équipe, mais c'est grâce à la volonté et à la bonne préparation que nous avons gagné.»

APS

CRÉATION DE L'ACADÉMIE SPORT ET HANDICAP À BLIDA

## UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

PAR SALIM BOUDIAF

L'académie sport et handicap vient d'être créée sous égide de la ligue handisport de Blida, selon le directeur technique de la ligue handisport de la wilaya de Blida, M Leslous Mohamed.

L'académie sport et handicap permettra à des jeunes toutes catégories de pouvoir s'adonner à une discipline sportive.

Selon notre source, pour répondre aux besoins de la jeunesse, l'académie propose : l'élaboration avec les différentes ligues spécialisées une convention de partenariat, élaboration des projets avec les ligues omnisports (scolaires et universitaire), et mettre en place une commission " académie sports

et handicap au sein de la ligue de wilaya handisport. Selon M Leslous, l'organisaion des activités tiendra compte de la disponibilité des installations sportives : Les disciplines retenues sont l'athlétisme, judo, tennis de table, natation, football à cinq en salle, volleyball assis. Les installations sportives seront mis à la disposition de l'académie sport : complexe Tchaker ( Athlétisme, natation, tennis de table), le lycée sportif de Zabana ( judo, volley ball assis, football à cinq) Selon notre source, les inscriptions se feront au niveau du bureau de l'académie au lycée sportif de Blida. Les jeunes seront répartis en deux catégories : 10 - 15 ans et 16 - 20 ans.

S. B.

SPORT SCOLAIRE- CHAMPIONNAT NATIONAL DES ÉCOLES SPORTIVES À BOUMERDES

## Très forte participation

Le coup d'envoi du championnat national des écoles sportives a été donné hier au complexe sportif Djilali-Bounaama dans la ville de Boumerdes. Le championnat prendra fin le 20 février prochain. Cette manifestation a regroupé plus de 600 athlètes âgés de dix à douze ans, programmés pour participer aux compétitions dans diverses disciplines sportives en l'occurrence : football, handball, basket-ball, volley-ball et athlétisme. Les compétitions se dérouleront en plusieurs endroits de la ville de Boumerdes, Boumerdes-Ville, Bordj Menaiel, Issers, Corso et Beni-Amrane. Il faut signaler que l'objectif de cette manifestation est de promouvoir et faire adopter le sport auprès des jeunes catégories.

S. B.

JO D'HIVER 2010

## Le président Saakachvili : «Une erreur ne devrait pas être fatale»

Le président géorgien, Mikheil Saakachvili, présent à Vancouver pour les jeux Olympiques, a estimé samedi qu'une erreur humaine ne devait pas "être fatale" dans le sport, au lendemain de la mort accidentelle du lugeur Nodar Kumaritashvili. "Les enquêteurs disent que ce qui s'est passé est dû à une erreur humaine. Je ne suis pas un expert (...) mais je

pense qu'aucune erreur dans le sport ne devrait conduire à la mort. Une erreur ne devrait pas être fatale", a déclaré le président lors d'une conférence de presse. "Il faut écouter les sportifs, il faut écouter les entraîneurs. On peut perdre l'équilibre, faire une faute, mais il faut toujours plus de barrières de sécurité pour éviter le pire", a-t-il ajouté, insistant sur l'immense élan de solidarité que la Géorgie a reçu de la famille olympique. Pour le patineur géorgien Omar Japaridze, engagé en danse, ce décès "est le point le plus bas mais aussi le plus haut de notre carrière, compte tenu de la solidarité et du soutien que nous recevons". Balayant les soupçons sur le niveau d'expérience de



Kumaritashvili, Saakachvili a rappelé que le jeune homme, originaire de Bakuriani, station de ski du centre du pays, venait d'une famille de lugeurs. Son père pratiquait la luge et son oncle a été entraîneur en France, a assuré le président. Peu avant l'entraînement fatal, Kumaritashvili avait d'ailleurs appelé sa famille pour leur dire qu'ils seraient fiers de lui, a raconté Saakachvili. En honneur du jeune homme, qui avait été obligé de sillonner l'Europe pour trouver des infrastructures où s'entraîner, une piste de luge va être construite à Bakuriani et portera son nom. "Les jeunes s'élanceront sûrement sur cette piste. Cette tragédie ne va pas les effrayer", a-t-il expliqué.

LEADER DE LA BOISSON GAZEUSE EN ALGÉRIE

# Hammoud Boualem sponsorise Anthar Yahia et Faouzi Chaouchi

Le bon parcours de la sélection algérienne de football continue de profiter au football algérien. Hammoud Boualem, l'un des producteurs leaders de boissons en Algérie, a conclu, hier dimanche, un contrat de partenariat de sponsoring pour une durée d'une année avec deux joueurs de la sélection nationale, en l'occurrence Anthar Yahia et Faouzi Chaouchi.

PAR MOURAD SALHI

La signature de ce contrat s'est déroulée lors d'une conférence de presse tenue à Alger en présence de bon nombre de journalistes, ainsi que de sportifs et des responsables de la société.

Le choix de ces deux joueurs, selon le directeur général de cette société, Joachim Brockel, s'est fait sur la base de leurs belles performances lors des éliminatoires jumelées Coupe d'Afrique des nations-Coupe du monde.

«Ces deux joueurs de l'équipe nationale ont qualifié l'Algérie pour la Coupe du monde 2010. C'est grâce à leurs actions spectaculaires



Faouzi Chaouchi suscite l'intérêt des sponsors.

lors du match barrage contre l'Égypte à Khartoum le 18 novembre passé, que l'unique but de la qualification a été marqué par Anthar Yahia» ont-ils souligné. C'est la première fois dans son histoire depuis 24 ans, ajoute le même responsable que «l'Algérie marque sa présence parmi le G8 des grandes sélections internationales, et ce grâce à Anthar Yahia qui a marqué le but décisif et grâce aussi à Faouzi Chaouchi qui a évité à maintes reprises que l'Égypte ne puisse égaliser, donc notre choix s'est effectué sur cette base, les deux joueurs sont entrés dans l'histoire du football algérien en tant que héros», a notamment précisé le directeur général. Concernant le contrat signé avec ces deux joueurs, ce res-

ponsable s'est déclaré très fier de s'associer dans cette «année foot 2010» avec ces deux excellents footballeurs algériens qui aiment nos produits, même à l'étranger. «Notre société est en train de préparer le lancement de nouveaux produits. Le sponsoring avec Anthar Yahia et Faouzi Chaouchi fait partie de notre stratégie avenir afin de contribuer à la réussite de football algérien qui, ne cesse au fur à mesure de drainer des milliers de supporters à travers tout le territoire national», a-t-il précisé; De leurs cotés, les deux joueurs algériens sponsorisés par Hammoud Boualem étaient très heureux de cette initiative. «Cette qualification appartient à toute l'équipe, c'est grâce à eux que notre pays sera présent parmi les meilleures

équipes du monde. Grâce aussi à notre public qui reste unique. Mais aujourd'hui si je suis là, c'est grâce à mon travail et à tout ce que mes camarades ont fait pour que notre équipe arrive à ce niveau. Franchement, je suis très content pour ce geste important qui m'encourage à donner encore plus. Sincèrement l'Algérie a une bonne équipe qui regorge d'éléments de qualité», a déclaré Anthar Yahia au cours de la conférence de presse. De son côté Faouzi Chaouchi s'est contenté de dire : «cette initiative fait partie des actes à applaudir et qui encouragent le football algérien à aller de l'avant; je suis très content de la confiance que cette société place en nous» a-t-il conclu.

M. S.

ANGLETERRE

## Hameur Bouazza reprend l'entraînement avec Blackpool

L'attaquant international algérien de Blackpool (D2 anglaise), Hameur Bouazza, a repris l'entraînement avec son équipe après avoir souffert des adducteurs, rapporte, dimanche, le site Football365.com. L'auteur du but victorieux face à la Côte d'Ivoire, lors du quart de finale de la CAN 2010 (3-2), a contracté sa blessure face au Nigeria en match de classement (1-0). Hameur Bouazza devrait être disponible pour le match amical contre la Serbie, prévu le 3 mars au stade du 5-Juillet, en prévision de la Coupe du monde en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet).

RÉAL MADRID - LIGUE DES CHAMPIONS ( 8<sup>ES</sup> DE FINALE)

## Benzema convoqué contre Lyon

L'attaquant français Karim Benzema a été retenu sur la liste des joueurs du Real Madrid pour aller affronter Lyon, mardi au stade de Gerland, en 8<sup>es</sup> de finale aller de la Ligue des champions, a annoncé dimanche le club madrilène. L'international français et ex-joueur de l'OL était jusqu'à présent incertain en raison d'une inflammation aux adducteurs et n'a pas participé samedi passé à la victoire du Real face à Xerez (3-0), marquée par un doublé de l'attaquant vedette Cristiano Ronaldo pour son retour après deux matches de suspension. Le Portugais sera du voyage à Lyon, selon la liste fournie par le Real, en compagnie de Benzema, Raul et de l'Argentin Gonzalo Higuain parmi les attaquants du club qui est actuel 2<sup>e</sup> de la Liga espagnole. En revanche le milieu espagnol Guti est écarté pour le deuxième match consécutif du Real, en raison d'une "pubalgie avec élongation du muscle oblique de l'abdomen". Il en va de même pour le milieu néerlandais Rafael Van der Vaart qui souffre d'une "contracture du muscle adducteur gauche".

EQUIPE NATIONALE

## Rapport de Rabah Saâdane au BF

Le Bureau Fédéral a entendu un rapport de l'entraîneur national, M.Rabah Saâdane sur les qualifications à la CAN et à la Coupe du Monde et la participation de l'équipe Nationale à la dernière Coupe d'Afrique des Nations Angola 2010. Le sélectionneur national a déclaré que le bilan est positif. L'Equipe s'est classée dans le dernier carré et elle a disputé le maximum de rencontres (6). La CAN a constitué une excellente étape de préparation pour le Mondial 2010. Le Bureau Fédéral, tout en réaffirmant son soutien total à l'équipe nationale et au staff technique, souhaite une bonne participation à la prochaine coupe du Monde. Pour cela, il accorde tous les moyens qu'exige la meilleure préparation possible de notre équipe. Le sélectionneur a présenté ensuite le programme de l'EN pour cette grande manifestation.

28 février / 3 mars 2010 : Stage et match amical le 3 mars contre la Serbie au stade du 5 juillet d'Alger à 19h15.

20 / 28 mai 2010 : Stage dans le centre de préparation technique de la Fédération Italienne de Football, Coverciano et match amical le 29 mai contre l'Eire à Dublin

2 / 5 juin 2010 : Stage à Alger et match amical le 5 juin contre un adversaire à désigner.

6 juin: Départ pour l'Afrique du Sud à bord d'un vol spécial.

Par ailleurs le Bureau fédéral a décidé de lancer une invitation à tous les présidents de clubs nationaux et étrangers pourvoyeurs de joueurs pour la sélection nationale, à assister aux rencontres de l'équipe nationale algérienne durant le prochain mondial en Afrique du Sud.

Liste des joueurs convoqués pour le match amical Algérie- Serbie du 3 mars 2010 au stade du 5 juillet d'Alger.

Gaouaoui Lounes (ASO) Ousserir Mohamed CRB 03 Zemmamouche Mohamed Lamine MCA 04 Raho Slimane ESS 05 Bougherra Madjid Rangers FC 06 Laifaoui Abdelkader ESS 07 Yahia Anthar Bochum VFL 08 Halliche Rafik Nacional Madeira CD 09 Zaoui Samir ASO 10 Belhadj Nadir Portsmouth FC 11 Baabouche Reda MCA 12 Mansouri Yazid Lorient FC 13 Yebda Hassan Portsmouth FC 14 Abdoun Djamel FC Nantes 15 Matmour Karim Borussia M'Gladbach 16 Ziani Karim Kocela Yanis VFL Wolfsburg Fußball GMBH 17 Amri Chadli Mayence 05 18 Djebbour Rafik AEK Athènes 19 Ghezal Abdelkader Mohamed Sienne -Italie 20 Lacen Mehdi Racing Santander.

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE DIVISION (MISE À JOUR)

## CRB - MC El-Eulma demain

Le CR Belouizdad affrontera le MC El-Eulma demain pour le compte de la mise à jour du championnat de première division. Le match aura lieu au stade du 20 août 1955, à Alger. Cette rencontre pourrait être en faveur du CRB et lui permettrait ainsi de récolter trois points qui lui serviront à grignoter quelques places au classement, surtout après sa sortie réussie en coupe de la Confédération Africaine de Football (CAF), où ils ont fait nul en Libye face à Tersana (1-1). Les Belouizdads, auteurs d'une saison tout juste moyenne jusqu'ici, replongeront dans la compétition nationale avec la ferme intention de remonter au classement; il faut noter qu'ils ont joué cinq matches sans défaite depuis que Henkouche est à la technique de ce Club de Belouizdad. Il est classé à la 11e place au classement général, avec 27 points. De son côté, leur adversaire, le MC El-Eulma, classé à la 14e place au classement général, avec 20 points, a perdu chez lui dernièrement face au MSP Batna.

Shiraz Benomar

## La LNF fixe les dates des matchs MSPB-ASK et USB-USMS

La Ligue nationale de football a fixé les dates pour le déroulement des matches devant mettre aux prises le MSP Batna à l'AS Khroub ainsi que l'US Biskra à l'USM Sétif, comptant respectivement pour les championnats de Divisions I et II. Reportée en raison de chutes de neige, la rencontre MSPB-ASK, comptant pour la 22<sup>e</sup> journée du championnat, se jouera samedi 20 février à 14h30, alors que celle opposant l'USB à l'USMS, et comptant pour la 23<sup>e</sup> journée, a été décalée au samedi 27 février prochain. Les autres rencontres de la journée auront lieu le lendemain. La mise à jour du championnat de Division I, entre le CR Belouizdad et le MCE Eulma, est prévue pour mardi prochain au stade du 20-Août (Alger).

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE


 MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
 IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE TEBESSA


N°672/OPGI/2010

# AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°25/OPGI/2010

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 24 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par décret présidentiel n°03/301 du 11/09/2003 et n°08/338 du 26 octobre 2008 portant réglementation des marchés publics pour la réalisation des projets suivants :

**Réalisation : 20B/340/1000 logts sociaux à Cheria prog 1000 logts RHP (tran 2008) ilot n°01**  
**BET : Chorfi Ahmed, Brd Hauari Boumediene (Tébessa)**

**Réalisation : 08B/26/1000 logts sociaux à El Kouif prog 1000 logts RHP (tran 2008)**  
**B.E.T Sedira Abdelhakim (Tébessa)**

**Réalisation : 25B/240/500 logts sociaux à Tébessa prog 500 logts RHP (tran 2008) ilot n°02**  
**B.E.T. : Bougatouf Belgacem (Tébessa)**

**-Réalisation : 20A/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 100 logts RHP (tran 2009)**  
**-Réalisation : 20B/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 100 logts RHP (tran 2009)**  
**-Réalisation : 20C/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 100 logts RHP (tran 2009)**  
**-Réalisation : 20D/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 100 logts RHP (tran 2009)**  
**-Réalisation : 20E/100/1000 logts sociaux à Bir El Ater prog 100 logts RHP (tran 2009)**  
**BET : ETEB (Tébessa)**

Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualification professionnelle et demandée de 1er catégorie et plus au domaines tous corps d'état peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI Cité BEL AIR TEBESSA) contre paiement 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.

Les entreprises intéressées par cette annonce peuvent participer dans un seul lot au plus. Les offres doivent être présentées sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contenant l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant l'adresse et le projet concerné "A ne pas ouvrir" à M. le Directeur Général de l'OPGI.

## "Cité Bel Air Tébessa"

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention "ORIGINAL" et l'autre porte la mention "COPIE" dans le cas où il aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

### Pli portant l'offre technique :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre de commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Copie originale du casier judiciaire n°03 du gérant de l'entreprise "en cours de validité" (en cas de non présentation de ladite pièce, le soumissionnaire sera éliminé)
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal "CNASAT, CASNOS, CACOBATPH"
- Copie légalisée de l'extrait de rôle
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Reçue de dépôt de la comptabilité des sociétés (EURL-SARL-SNC) au niveau du centre de registre du commerce (pièces éliminatoires)

### Pli portant l'offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.

La date limite de dépôt des offres est fixée **Dimanche le 07/03/2010** à 11h du matin. L'ouverture des plis est fixée **Dimanche le 07/03/2010** à 13h30.

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul. Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quarante (140) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 892 Lundi 15 février 2010 - ANEP 797 277

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA  
WILAYA DE TEBESSADépartement maîtrise d'ouvrage  
n°693/OPGI/2010

## MISE EN DEMEURE

Les entreprises titulaires des marchés cités ci-dessous sont appelées à renforcer leurs chantiers en moyens humains et matériels, et relancer les chantiers afin de rattraper le retard enregistré dans un délai de (07) jours à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Faute de quoi il sera procédé à l'application des mesures.

N°	Entreprise	Projet	N° du marché	Date d'approbation
01	Messai Warda	21/65/1000 logts rhp à Bir Mokadem Tébessa	113/w.t/2009	16/12/2009
02	Messai Youcef	16/65/1000 logts rhp à Bir Mokadem Tébessa	112/w.t/2009	16/12/2009
03	Zourkan Mohammed	14A/65/1000 logts rhp à Bir Mokadem Tébessa	114/w.t/2009	16/12/2009
04	Baalouje Saleh	14B/65/1000 logts rhp à Bir Mokadem Tébessa	115/w.t/2009	16/12/2009

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Midi Libre N° 892 Lundi 15 février 2010 - ANEP 797 263

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية خنشلة

دائرة بابار

بلدية بابار

## إعلان عن المنح المؤقت

تطبيقا لأحكام المادة 43 الفقرة 02 من المرسوم الرئاسي رقم 250/02 المؤرخ في 2002/07/24 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم 301/03 المؤرخ في 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم 338/08 المؤرخ في 2008/10/26 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية.

يعلن رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بابار أنه بعد تقييم العروض التقنية والمالية للمشاركين في المناقصة المفتوحة المعلن عنها بتاريخ: 2009/06/06 جريدة الوسط 777 للمشروع الآتي:

- 01- تهيئة حضرية لبعض النقاط بابار مركز:
  - تهيئة الممر المؤدي إلى المركب الرياضي الجوّاري
  - تهيئة الطريق المزدوج المؤدي إلى ثانوية قنطري الصديق
  - تهيئة الطريق المؤدي إلى مقر البلدية
  - تهيئة الممر المؤدي إلى حي 200 مسكن
  - تعبيد الممر الرابط بين مقر الدائرة والثانوية الجديدة
  - تهيئة الممر المؤدي إلى 70 محل في إغاه هلة - خيران مروراً بمقر الدائرة
- تقرر المنح المؤقت لهذا المشروع حسب مايلي:

الرقم	المؤسسة المشاركة	المبلغ	مدة الإنجاز	ملاحظات
01	بن يحي عبد الرزاق مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات - باتنة -	38.004.525.00 دج	04 أشهر	عرض مقبول تقنيا وماليا

ملاحظة : بإمكان كل متعهد يحتج على الإختيار أن يقدم طعنا لدى لجنة الصفقات العمومية للبلدية في أجل 10 أيام إبتداءً من تاريخ نشر هذا الإعلان طبقاً للمادة 101 من المرسوم الرئاسي رقم 250/02 المؤرخ في 2002/07/24 المعدل والمتمم بالمرسوم الرئاسي رقم 301/03 المؤرخ في 2003/09/11 والمرسوم الرئاسي رقم 338/08 المؤرخ في 2008/10/26 المتضمن تنظيم الصفقات العمومية.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 892 Lundi 15 février 2010 - ANEP 797 233

# Immobilier

## ● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chérage, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Témly, Bd Med V, Gollf, Hydra, Bd Bougara Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Soudani Boudjema, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

## ● Vente :

◆ Vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf  
◆ Villa 500m² R+2, bien située coopérat.  
El Djanene, Dely Ibrahim Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst. Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Témly  
◆ vend villa (350m²) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Témly  
◆ F3 Hussein Dey  
◆ F3 Berazouane  
◆ F3 Aérohabitat  
◆ F6 Didouche

## ◆ F4 Télémly

Tél : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m²) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette  
◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly  
◆ F5 Bd Med V tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

## ● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.  
◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.  
◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george  
◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.  
◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (con-

vient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.  
◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf  
◆ F4+parking, Dely Ibrahim  
◆ F4 meublé, Ben Aknoun  
◆ F4 (300m²), Mohammadia  
◆ F7 duplex, Hydra  
◆ Loue villa meublée R+2 Draria Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Témly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf  
◆ 70 m², Bd Med V  
◆ 400m², Bd Zighout Youcef  
◆ 350m², Bd Télémly  
◆ 350 m², Sidi Yahia Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

## AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger  
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1<sup>er</sup> étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5<sup>e</sup> étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1<sup>er</sup> étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1<sup>er</sup> étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2<sup>e</sup> étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4<sup>e</sup> étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jar-

din avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1<sup>er</sup> étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Boucheboub : vends un duplex, 2<sup>e</sup> étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3<sup>e</sup> étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

## Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche-Mourad  
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

### VENDS

- F2, 57 m², 2<sup>e</sup> étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n  
- F2, 62 m², 4<sup>e</sup> étage, Garidi I. Prix 900 u/n  
- F2, 29 m², 1<sup>er</sup> étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n  
-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n  
- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chérage (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar Prix : 1.200 U/N

### LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine Prix : 2,5 U

## AGENCE IMMOBILIÈRE "NASRI"

### ● Villa

-Ag. Nasri vends villa à Draria en bdr. sur 1.300m² top, avec piscine et TTC, prix 10 milliards nég. Tél : 021-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends carcasse lot Yasmine, 160/200m² en R+1 prix 3M 800 nég. Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vends plu-

sieurs villas et carcasses dans différents endroits  
Tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Terrains

-Ag Nasri vend 1.000 m² et 2.600m² dans quartier très résidentiel à Birkhadem tél. 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

-Ag. Nasri vend 650m² Dely Brahimi, pas loin de la salle des fêtes «Grands vents» prix

144 u tél : 21-44-76-49 / 0550-54-56-68

### ● Prospection

-Ag. immob. Nasri est à votre service, si vous avez un produit à nous proposer ou si vous-mêmes, vous en recherchez... n'hésitez pas à nous contacter au www.nari-immobilier.com/info@nari-immobilier.com Tél.: 21-44-76-49 /021-56-56-22/0550-54-56-68.

## MIDI

Quotidien national d'information Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa, Souk Ahras, Annaba, M'sila et Batna

- Maîtrise de la langue française exigée.

Envoyer CV à :  
**direction@lemidi-dz.com**  
ou au téléfax : **021 63 79 16**

Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

## Demande d'emploi

Homme, 45 ans, niveau d'études «terminale», cherche emploi dans sociétés publiques ou privées, en qualité de chauffeur ou accompagnateur d'étrangers. Permis de conduire toutes catégories et maîtrise parfaite des langues française et espagnole.

Téléphone : **07.71.89.23.56**

## PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Moughamarat Farid  
10h30 : El-Assil  
12h00 : Firqat Mozart  
12h30 : Ibtikarat  
13h00 : Journal télévisé ( édition du 13h)  
13h30 : Rebeca  
15h00 : Long métrage d'animation  
16h30 : Kaasse el fadaa  
17h00 : El-Aâlem baina yadak  
17h30 : El-khal wa raihane  
18h00 : Journal télévisé ( édition Amazigh)  
18h20 : Moutaât El-Maida  
18h45 : Alouan min wadat el-madjedoub  
20h00 : Journal télévisé ( édition du 20h)  
21h00 : Emission Tara ma tara  
22h00 : zone interdite  
23h00 : Saniou el-wakte



08:30 Téléshopping  
09:20 Le destin de Lisa  
09:40 Le destin de Lisa  
11:05 Météo  
11:10 La Ferme célébrités en Afrique  
12:00 Attention à la marche !  
12:55 Petits plats en équilibre  
12:58 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:50 Petits plats en équilibre  
13:53 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:50 Coup de coeur, coup de foudre  
16:35 New York, police judiciaire  
17:25 Monk  
18:15 La Ferme célébrités en Afrique

19:05 Le juste prix  
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:38 Courses et paris du jour  
20:39 Météo  
20:45 Joséphine, ange gardien  
22:35 Esprits criminels

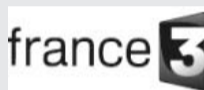


09:00 Dans quelle éta-gère  
09:05 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 Saint Ex, nos années pension  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours - Spéciale 15 ans  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:55 Consomag  
14:00 Toute une histoire  
15:05 Comment ça va bien !  
16:10 Rex  
17:00 Paris sportifs  
17:05 Rex  
17:45 CD'aujourd'hui  
18:00 Avancouver  
18:50 Image des jeux  
18:55 J.O.  
19:50 Météo  
19:55 Image du jour  
20:00 Journal  
20:25 Les héros de la biodiversité  
20:30 Tirage du Loto  
20:34 Météo  
20:35 FBI  
21:18 D'art d'art  
21:20 FBI

22:00 FBI



22:45 Expression directe  
22:50 CD'aujourd'hui  
22:55 J.O.



08:40 Ludo vacances  
10:10 Retour à Vancouver  
11:45 Consomag  
11:48 Le 12/13  
11:50 12/13 Météo  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 Drôle de 13 h  
13:30 En course sur France 3  
13:45 Inspecteur Derrick  
14:40 Keno  
14:45 Cadet Rousselle  
16:35 Culturebox  
16:40 Slam  
17:10 Un livre un jour  
17:20 Des chiffres et des lettres  
17:50 Questions pour un champion  
18:30 18:30 aujourd'hui  
18:40 19/20  
18:45 Edition locale  
19:00 Journal régional

19:30 Journal national  
19:55 J.O.  
22:55 Météo  
22:58 La minute épique  
23:00 Soir 3  
23:25 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:50 Pionniers et millionnaires  
20:35 Les fraises sauvages  
22:05 Krzysztof Komeda  
23:00 Contrechamps



08:10 M6 clips  
08:30 Météo  
08:35 M6 boutique  
09:50 Météo  
09:55 Absolument stars  
11:15 Caméra café 2  
11:35 La petite maison dans la prairie  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
12:50 La petite maison dans la prairie  
13:40 Météo  
13:45 Amours de vacances  
15:30 Un instant de panique  
17:20 Le rêve de Diana  
17:50 Un dîner presque parfait  
18:50 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Caméra café 2  
20:40 Star Wars : Episode IV - La guerre des étoiles  
22:55 Alien IV, la résurrection



08H45 NESS... NESSMA  
10H00 Little Einsteins  
10H30 Dingue de toi  
11H30 Hand-Ball  
14H30 NESS EL HAND  
21H00 NESS... NESSMA  
22H30 NESS EL HAND  
23H00 Hand-Ball



09:45 Futurama  
12:15 Les dossiers de vis ma vie  
13:10 Friends  
13:40 Stargate SG-1  
15:15 La vie comme elle est  
16:45 Hannah Montana  
17:35 Friends  
18:25 Stargate SG-1  
19:50 Les dossiers de vis ma vie  
20:15 12 Infos  
20:35 Folles de lui  
22:15 Le bison (et sa voisine Dorine)



## LA SELECTION DU JOUR



20h45

## Joséphine, ange gardien



Avec : Mimie Mathy, Claire Perot, Claire Pérot...

Olympe va de casting en casting, sans jamais décrocher le moindre rôle. Paralysée par le trac, elle perd tous ses moyens chaque fois qu'elle entre en scène. Quand Joséphine la rencontre, elle vient d'essayer un nouvel échec. Elle voulait obtenir un rôle dans «Paris-Broadway», la nouvelle comédie musicale de Christopher Marcus, et rêvait de partager l'affiche avec la star Margot Montfort. Joséphine persuade Marcus de venir écouter Olympe chanter à son insu. Le metteur en scène accepte et tombe sous le charme de la jeune femme. Il l'engage pour son spectacle. Mais la chanteuse risque à tout moment d'être rattrapée par son trac. En outre, Margot Montfort, la femme de Christopher, voit d'un mauvais oeil l'arrivée de la nouvelle recrue...



20h35

## Les fraises sauvages



Réalisateur: Ingmar Bergman. Avec: Victor Sjöström, Ingrid Thulin, Bibi Andersson...

Isak Borg, 78 ans, a derrière lui une brillante carrière de docteur en médecine. À l'aube du jour de son jubilé, où l'université de Lund doit lui rendre hommage, le vieil homme décide soudainement de ne pas prendre l'avion comme prévu, mais de s'y rendre en voiture. Bouleversé par un rêve étrange et inquiétant préfigurant sa propre mort, Isak Borg s'aperçoit de sa profonde solitude, conséquence de l'égoïsme et de la froideur de ses rapports avec son épouse défunte et son fils unique, Evald. Au cours du trajet vers Lund, en compagnie de sa bru Marianne, le vieux professeur s'humanise peu à peu, empruntant des chemins de traverse qui évoquent sa jeunesse.



20h40

## Star Wars



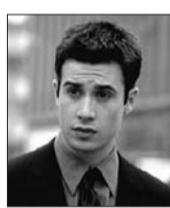
Réalisateur: George Lucas. Avec: Mark Hamill (Luke Skywalker), Harrison Ford (Han Solo), Carrie Fisher...

À l'aube de la guerre civile entre les rebelles et les forces maléfiques de l'Empire, un groupe de résistants dirigé par la princesse Leia tente de rejoindre leur base secrète. Alors qu'elle détient les plans codés de l'Etoile de la Mort, la princesse est interceptée par Dark Vador, chef des armées de la Force Obscure. Elle parvient néanmoins à faire évader deux droïdes, RDD2 et C3PO, en possession des plans et d'un message pour un certain Obi-Wan Kenobi. Dans leur voyage, ils échouent sur la planète Tatooine où ils rencontrent un jeune garçon du nom de Luke Skywalker.



20h35

## Folles de lui



Réalisateur: Mark Waters. Avec: Monica Potter (Amanda Pierce), Freddie Prinze Jr. (Jim Winston).

Potter (Amanda Pierce), Freddie Prinze Jr. (Jim Winston).

Amanda Pierce mène la belle vie. Elle travaille comme restauratrice d'oeuvres d'art pour le musée métropolitain de New York et loge dans un appartement cossu avec pour colocataires quatre jeunes filles aux allures de mannequin. La seule chose qui lui manque, c'est un homme qui l'aimerait pour ce qu'elle est et qui lui resterait fidèle. C'est alors qu'elle rencontre Jim Winston, un locataire de l'immeuble...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALGER  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53  
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 D.A.  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
CCP : 37 22 55 clé 54  
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

## 5.083 mines détruites par l'ANP durant le mois de janvier 2010

Au total 5.083 mines, datant de la période coloniale, découvertes le long des frontières est et ouest du pays, ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP) durant le mois de janvier dernier, a-t-on appris dimanche de bonne source.

Cette opération, qui entre dans le cadre de l'opération de déminage des zones minées par l'armée coloniale française, a permis la découverte et la destruction, au niveau de la 2e Région militaire, de 2.552 mines antipersonnel et 391 mines antigroupes.

Au niveau de la 3e Région militaire, 496 mines antipersonnel et 13 mines antigroupes ont été découvertes et détruites, alors que dans la 5e Région militaire, il a été enregistré, durant le mois passé, la destruction de 1.514 mines, 102 mines anti-



groupes et 15 mines éclairantes.

Le total général des mines découvertes et détruites par les unités de l'ANP, engagées dans l'opération de déminage, s'élevait, au 31 janvier 2010, à 436.746 mines, soit 367.043 mines antipersonnel, 67.466 mines antigroupes et 2.237 mines éclairantes, a-t-on précisé de même source.

## Plus de 2 tonnes de pièces de rechange contrefaites saisies à Constantine

La guerre déclarée à la commercialisation de la pièce de rechange (P.R) automobile contrefaite par les services de la répression des fraudes a abouti, pour l'exercice 2009, à la saisie de 2,7 tonnes de produits, ainsi qu'une quantité considérable de batteries. Le préjudice causé par ce « filon » adopté par certains commerçants indécents est estimé à plus de 10 milliards de centimes. Il aurait fallu l'intervention à 475 fois, auprès de commerçants détaillants, grossistes et importateurs, pour réussir à retirer du marché des

produits non-conformes aux normes internationales, sans certificat d'origine ou sans garantie. Il sera relevé 62 cas de fraude confirmés. Concernant les pratiques commerciales, 153 infractions seront établies dont 129 inhérentes au défaut de facturation. L'intervention des services du contrôle de qualité et la répression des fraudes dans ce genre de commerce, est axée principalement sur la vérification du certificat d'origine, de celui de l'étiquetage qui doit mentionner, entre-autres, le nom et l'adresse de l'importateur.

## Ouverture à Tlemcen d'un colloque international sur l'autisme en Algérie

Un colloque international sur "l'autisme en Algérie - interventions et accompagnement" s'est ouvert dimanche à l'université "Aboubakr Belkaid" de Tlemcen. Cette rencontre, organisée conjointement par l'université de Tlemcen et l'université "Paul Valéry de Montpellier 3" (France), enregistre la participation de spécialistes et universitaires algériens et français, qui vont débattre, une journée durant, des aspects liés à l'autisme, qui constitue un trouble envahissant du développement notamment chez l'enfant. Les spécialistes se pencheront sur trois types de perturbations à des degrés variables de sévérité, notamment les alté-

rations qualitatives des interactions sociales et de la communication, et sur le caractère restreint, répétitif et stéréotypé du comportement, des intérêts et activités, selon les organisateurs.

Ils tenteront, partant de leurs profils pluridisciplinaires (psychologues, psychiatres, médecins), de faire une mise au point sur des questions liées au dépistage et au diagnostic qui reposent sur la surveillance continue de l'évolution de cette pathologie chez les enfants.

Quelque 39.000 autistes ont été recensés en Algérie, selon le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger.

## Deux personnes arrêtées pour trafic de stupéfiants à Tipasa

Selon un communiqué rendu public par la gendarmerie nationale parvenu à notre rédaction, hier, les gendarmes de la brigade de Barbissa de Tipaza, effectuant une patrouille le long du chemin wilaya n°131, reliant le village de Barbissa et le chef lieu de la commune de Chaiba, ont interpellé, le 11 du mois en cours, deux personnes à bord d'un véhicule de marque Daewoo Cielo, en possession de 260 comprimés de psychotropes.

## Près de 23 mille litres de carburant saisis en quatre jours

Selon le communiqué de la gendarmerie nationale, arrivé à notre rédaction, hier, les gardes frontières de Boukanoune, Sidi-Boudjnane, Chaib-Rassou, Bab-El-Assa, EL-Djorf et Abdallah dans la wilaya de Tlemcen, effectuant des patrouilles le long du tracé frontalier, ont saisi, le 11 du mois en cours, une motocyclette et 3.480 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers. Par ailleurs et selon la même source, les gardes frontières de Boukanoune, Chaib-Rassou et Boudjnane toujours à Tlemcen, ont saisi le 11, 12 et le 13 de ce même mois 1.000 autres litres de carburant abandonnés. Dans les frontières est, les gardes

frontières d'EL-Kouif, Goulita, El-Miridj ainsi que les gendarmes des brigades de Tebéssa, Hammamet, El-Houdjbat, Bekaria, El-Ayoun dans la wilaya d'El-Tarf et Bourenane à Souk-Ahras, effectuant des patrouilles dans leurs secteurs, ont de leur côté selon le communiqué, récupéré, le 10 et le 11 février, 2954 litres de carburant. Les gendarmes des brigades de Bekaria, El-Kouif et El-Mezzara, effectuant des patrouilles à travers leurs secteurs de compétences respectifs, ont récupéré, les 12 et 13 de ce même mois, 15.160 litres de carburant abandonnés par les contrebandiers au long de la frontière.

## Rahim n'est plus, la chanson kabyle en deuil

PAR LOUNES BOUGACI

Le chanteur kabyle Rahim est décédé, samedi passé, suite à une attaque cardiaque. La nouvelle a jeté l'émoi au sein des habitants de Tizi-Ouzou. Dans les cafés maures et autres endroits publics, les gens ne parlaient que de cette triste nouvelle qui a surpris aussi bien la population que le milieu artistique. A la maison de la Culture de Tizi-Ouzou, où l'artiste s'était rendu la veille pour l'organisation de ses spectacles, tout le monde n'en revenait pas samedi après-midi après la triste nouvelle. Le comédien et animateur à Beur Télévision, Amar Colombo, ne trouvait pas ses mots : « Nous nous étions rencontrés avant-hier pour discuter de l'enregistrement d'une émission pour Beur TV. Il paraissait en très bonne santé. Je n'arrive pas à croire je ne le reverrai plus ». Pour sa part, El Hadi Ould Ali, directeur de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou était terrassé par l'émotion. Rencontré sur l'esplanade de la maison de la Culture, M. Ould Ali n'a pu faire aucun commentaire suite à cette disparition inattendue.

Au niveau du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de la ville, où se trouvait le corps de l'artiste, une foule nombreuse était amassée dans un climat de deuil indescriptible.

Rahim, de son vrai nom Rahim Mohamed, était âgé de quarante-sept ans. Il a réussi à arracher une place respectable dans le domaine de la chanson kabyle à une période où une concurrence battait son plein et où il n'était pas du tout évident de pouvoir s'imposer. C'était à la fin des années 80 et début 90. L'un des secrets de sa réussite est incontestablement sa belle voix. Vient ensuite son choix de placer la chanson d'amour comme étant prioritaire dans son répertoire. Ainsi, Rahim qui a tant chanté l'amour, souvent brisé et impossible, a quitté ce monde à la veille de la Saint-Valentin. Il laissera un immense vide chez ses fans qui sont très nombreux aux quatre coins de la Kabylie. Rahim s'est certes éclipsé de la scène artistique depuis au moins dix ans, mais ses chansons restent d'actualité et continueront à bercer ses fans. Il avait un pied en France et un autre en Algérie, son pays dont il lui était impossible de se séparer. Son dernier album, édité il y a une dizaine d'années, avait obtenu un succès retentissant. La chanson Iya Adaminigh, interprétée en duo avec Yasmina, qui est aussi dotée d'une voix agréable, a fait un vrai tabac. Rahim a aussi été parmi l'un des rares artistes à avoir brisé beaucoup de tabous dans le thème de l'amour. Il a abordé ce sujet tel qu'il est réellement vécu, avec des mots simples et de tous les jours. Rahim sera enterré aujourd'hui, lundi, dans son village Imchekren, commune d'Aït Aïssa Mimoun dans la daïra de Ouaguenoun.

L. B.



*Au niveau du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de la ville, où se trouvait le corps de l'artiste, une foule nombreuse était amassée dans un climat de deuil indescriptible.*



### INSOLITE

## Flashée dans une rue qui n'existe pas, elle est enfin remboursée...

On savait que des tracteurs pouvaient rouler à plus de 100 km/h, que des vélos pouvaient dépasser la même vitesse et donc être flashés et verbalisés (si, certains cas véridiques auraient été recensés).

Mais là c'est le bouquet, et raconté par *Ouest France*.

Une jeune femme reçoit en 2009 un PV pour excès de vitesse de plus de 1km/h de la vitesse autorisée dans le Morbihan (56). Le lieu indiqué de l'infraction, la rue de Ploemur à Hennebont.

Seulement voilà, cette rue n'existe pas! Le PV devant être réglé avant d'entamer toute réclamation (135), elle demande une régularisation et un remboursement, contestant son PV et appuyée par la mairie de Hennebont qui confirme que cette rue est inexistante.

Forte de tout ces éléments, elle vient d'obtenir gain de cause.



## Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h51	Fadjr : 5h55	Fadjr : 5h56	Fadjr : 6h02	Fadjr : 6h10	Fadjr : 6h22	Fadjr : 6h25	Fadjr : 6h27
Dohr : 12h44	Dohr : 12h47	Dohr : 12h48	Dohr : 12h54	Dohr : 13h02	Dohr : 13h14	Dohr : 13h17	Dohr : 13h20
Asr : 15h44	Asr : 15h47	Asr : 15h50	Asr : 15h55	Asr : 16h03	Asr : 16h16	Asr : 16h20	Asr : 16h23
Maghreb : 18h08	Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h14	Maghreb : 18h19	Maghreb : 18h27	Maghreb : 18h40	Maghreb : 18h44	Maghreb : 18h47
Icha : 19h31	Icha : 19h34	Icha : 19h36	Icha : 19h42	Icha : 19h50	Icha : 20h02	Icha : 20h05	Icha : 20h08

«LAISSÉES POUR MORTES», TÉMOIGNAGE DES FEMMES DU BIDONVILLE "EL HAICHA" (HASSI MESSAOUD)

## LE NŒUD DE LA SOUFFRANCE

*Il est des souffrances qui ne s'estompent jamais. Celles de Rahmouna et Fatiha sont restées intactes, neuf ans après l'enfer qu'elles ont vécu un certain 13 juillet 2001.*

PAR NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS : GHANIA KHELIFI

Depuis, elles sont les femmes de Hassi Messaoud. Rahmouna Salah et Fatiha Maamoura, deux parmi la cinquantaine de victimes de viols, tortures et actes innombrables étaient à Paris ce week-end pour présenter le livre où elles témoignent de ce lynchage mais également de leur combat depuis pour être reconnues comme des victimes à part entière. Nadia Kaci\*, leur a prêté sa plume pour transcrire ce qu'elles tentent depuis des années de dire. L'ouvrage «Laissées pour mortes» commence comme un roman conjugué à la première personne. D'abord Rahmouna qui raconte son enfance à Oran, le divorce de ses parents, son mariage contre son gré, puis ses deux divorces de maris violents, et son errance de mère de trois enfants sans ressources. Hassi Messaoud «dont je ne connaissais que la météo du 20 heures à la télévision», se présente comme la dernière opportunité pour trouver un travail et un toit à ses enfants. Elle s'installe avec l'aide de quelques amis dans le bidonville El Haicha (la bête) appelé pompeusement dans le jargon officiel cité Bouammama. Rahmouna fait la connaissance de ces agents recruteurs. Elle finit par trouver un travail dans une entreprise de catering. Elle rejoint la cohorte des femmes et des hommes venus des quatre coins de l'Algérie pour un emploi ou pour fuir le terrorisme dans leur village d'origi-



Nadia Kaci.

ne. Les habitantes d'El Haicha sont femmes de ménage, cantinières, aides dans les cantines des entreprises de la base-vie. Fatiha en fait partie. Les deux femmes deviennent amies. Fatiha non plus n'a pas été épargnée par la vie; à 19 ans le bébé qu'elle venait de mettre au monde lui est volé de son lit d'hôpital. Leur témoignage sous la plume de Nadia Kaci remplace leur drame dans le contexte de leurs vies, des vies de femmes du peuple, sans instruction, sans pouvoir ni ressources. A la conférence de presse Fatiha dira: «nous avons été accusées d'être des prostituées d'abord par nos agresseurs puis par certains journaux. Les prostituées ne vivent pas dans un taudis à El Haicha». Quand elles parlent de ce vendredi 13 juillet, elles disent «hadik el dharba (ce coup là)» et parfois elles s'effondrent en pleurs au souvenir des tortures. Fatiha avait été enterrée sous du sable et des paquets après avoir été violée. «Il avait enfoncé son poing dans mon vagin et il a ensuite essuyé mon sang sur moi». Pourquoi ce livre ? avons-nous demandé. «Parce qu'il faut que nous disions à tous publiquement ce que nous avons subi (...) Nous voulons défaire ce nœud qui nous

étrangle depuis des années». Après le drame, les difficultés ont commencé. Isolées dans un premier temps, seules face à des agresseurs aidés de «15 avocats, de comités de quartiers et de leurs familles», elles découvrent qu'il ne suffit pas d'être victimes pour être secourues.

Elles rendent cependant hommage à ceux et celles qui ont eu le courage d'être de leur côté en ces premières semaines. Au policier qui les a défendues au péril de sa vie, à la journaliste Saida Azzouz, seule correspondante de presse présente au premier procès, aux avocats dont celui des Arrouchs qui se sont mobilisés pour elles gratuitement, à quelques associations. Au président Bouteflika «qui nous a donné de l'argent de sa propre poche». Aujourd'hui Rahmouna et Fatiha sont criblées de dettes, elles ne savent plus où trouver l'argent pour nourrir leurs familles et continuent de frapper à des portes hermétiquement closes. «Nous n'avons aucun statut, ni celui de victimes de la tragédie nationale ni celui de victimes du terrorisme. Nous sommes les victimes d'une affaire criminelle.» Elles craignent que leur témoignage public ne compliquent leur situation et n'attire des représailles de l'Administration dont Rahmouna surtout attend une aide maintes fois sollicitée. Survivre et faire vivre ses enfants qui lui reprochent aujourd'hui «d'avoir été une femme de mauvaise vie à Hassi Messaoud comme ils l'ont lu dans des articles». Le travail de Nadia Kaci permettra peut-être aux lecteurs de comprendre ce qui s'est réellement passé à El Haicha contre des pauvres femmes livrées à la haine.

G. H.

«Laissées pour mortes»,  
Témoignage recueilli par  
Nadia Kaci. Edition Max  
Milo. Paris, 2010.  
\*Nadia Kaci, comédienne.

INCENDIES AU NIVEAU DE LA RÉSIDENCE 3.000 LITS DE L'UNIVERSITÉ D'ANNABA

## La police ouvre une enquête

PAR RAFRAF MOHAMED

Incendie qui s'est déclaré au niveau de la résidence universitaire 3.000 lits, dans la nuit de vendredi dernier et qui a complètement ravagé deux chambres au niveau du 3e étage d'un bloc occupé par des étudiantes, était-il d'origine criminelle ? Pour de nombreuses résidentes, tout porte à croire, qu'il s'agit d'un acte de malveillance, puisque, la même résidence est ciblée pour la deuxième fois.

"C'est le second incendie en l'espace d'une semaine", affirment les étudiantes, ce qui a sans doute poussé la police à ouvrir, cette fois-ci, une enquête sur les circonstances qui ont conduit au sinistre.

"Dans la nuit de vendredi, au niveau de l'aile E de la résidence, le feu a détruit tout ce qui se trouvait dans la chambre où il s'est déclaré, avant de toucher plusieurs autres chambres avoisinantes et au dessus de l'étage 3", nous a-t-on confirmé du côté de la Protection civile, dont la célérité dans l'intervention a permis heureusement de circonscrire le sinistre et éviter le pire. Selon la même source, de nom-

breuses étudiantes avaient été évacuées vers les services des urgences, après avoir inhalé sans doute les fumées toxiques.

"Nous avons été piégées par la propagation rapide des flammes qui ont complètement dévasté la chambre où s'est déclaré l'incendie qui commençait à gagner les chambres voisines et celles de l'étage du dessus".

"Nous avons été vraiment traumatisées...", témoigne une résidente. Les étudiantes de la cité des 3.000 lits qui ont ras-le-bol de vivre des cauchemars périodiques surtout à cause des vols et des agressions aux alentours de la résidence, pestent contre le laisser-aller et l'irresponsabilité de l'administration chargée de veiller à leur sécurité et leur bien-être au sein de la cité.

Elles l'ont sévèrement mis en garde. "Nous n'hésiterons pas à déclencher un mouvement de protestation radical contre l'administration, si nos conditions d'hébergement et surtout notre sécurité intramuros continuent à pâtir de la sorte", ont-elles fait savoir à la direction des œuvres sociales de l'université.

R. M.

## Des singes Magot investissent la commune de Salah Bouchaour à Skikda

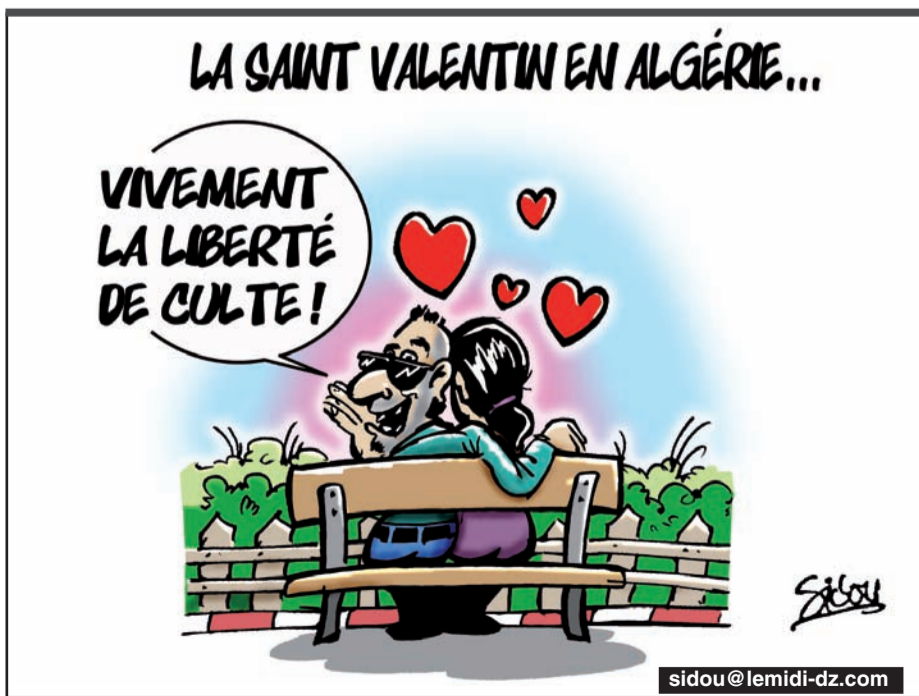
De nombreux citoyens de Salah Bouchaour rapportent régulièrement la nouvelle de la présence de singes au niveau de leur commune et ce, depuis une dizaine de jours environ. Contactés, des élus de l'APC ont confirmé l'information en soulignant que ces singes ont été aperçus par des riverains au niveau du lieu dit "Matéra" à quelques kilomètres du chef lieu de commune de Salah Bouchaour, dans la Daïra d'El Harrouch, à une vingtaine de kilomètres de Skikda. Selon la même source, ces singes, dont le nombre avoisine la vingtaine, auraient escaladé les wagons du train de marchandises, reliant Jijel à Ramdane Djamel, lors de son passage sur le territoire de la commune de Tamalous. Ils ont choisi de débarquer à "Matéra" endroit boisé que longe l'Oued Saf Saf, pour s'y installer, après un voyage d'une quarantaine de kilomètres. Il s'agirait de singes de l'espèce magot qui vivent en général au niveau de la partie nord-est du pays.

## La cité 312 logements d'El Millia (Jijel) sans eau

Les habitants de la cité 312 logements à El Millia (60 km à l'est de Jijel) souffrent de l'absence d'eau depuis plusieurs jours. Ces derniers ne voient l'eau couler de leurs robinets qu'une fois tous les 15 jours, ce qui les poussent à ramener des camions citernes aux prix fort de 400DA, et cela en moyenne de deux fois par semaine, ce qui devient très onéreux. Les habitants de ladite cité attendent toujours que les autorités concernées puissent trouver une solution à ce problème récurrent.

S. M.

## Très Libre



sidou@lemidi-dz.com